

66S10, Basses-Alpes : 1910.

Ministère  
de l'Intérieur.

République Française.

Paris, le 7 SEPT 1910 1910

Direction  
du Personnel  
et de la Comptabilité.

2<sup>e</sup> Bureau.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs  
de M. Michel... élu Sénateur  
le 28 août 1910 dans le département  
des Basses Alpes j'ai l'honneur de vous  
transmettre les documents ci-après désignés :

- 1<sup>o</sup> — Le tableau indiquant les résultats  
de l'élection des délégués et suppléants,  
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du  
2 août 1875;
- 2<sup>o</sup> — La liste des électeurs sénatoriaux par  
ordre alphabétique, dressé en exécution de  
l'art. 9 de la même loi;
- 3<sup>o</sup> — La liste d'émargement divisée en 3 cahiers distincts;
- 4<sup>o</sup> — Les feuilles de pointage du nombre de 12...;
- 5<sup>o</sup> — Le procès verbal des opérations électorales;
- 6<sup>o</sup> — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accusée  
reception du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

Pour le Président du Conseil  
Ministre de l'Intérieur et des Cultes  
Le Conseiller d'Etat Directeur du Cabinet

*André Laroche*

Monsieur le Président du Sénat.

66S10, Basses-Alpes : 1910.

Ministère  
de l'Intérieur.

République Française.

Paris, le 7 SEPT 1905 1905

Direction  
du Personnel  
et de la Comptabilité.

2<sup>e</sup> Bureau.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs  
de M<sup>r</sup> Michel élu Sénateur  
le 28 août 1905 dans le département  
des Basses Alpes j'ai l'honneur de vous  
transmettre les documents ci-après désignés :

1<sup>o</sup> — Le tableau indiquant les résultats  
de l'élection des délégués en suppléants,  
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du  
2 août 1875;

2<sup>o</sup> — La liste des électeurs sénatoriaux par  
ordre alphabétique, dressé en exécution de  
l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> — La liste d'émargement divisée en 3 cahiers distincts;

4<sup>o</sup> — Les feuilles de pointage au nombre de 12;

5<sup>o</sup> — Le procès verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accusé  
reception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

Pour le Président du Conseil  
Ministre de l'Intérieur et des Cultes  
Le Conseiller d'Etat Directeur du Cabinet

Paul de Cassagnac

Monsieur le Président du Sénat.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 28 Août 1910

(2<sup>e</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	418
Nombre des votants.....	414
Nombre des suffrages exprimés.....	413

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Michel

Prénoms : Henri

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 27 Janvier 1857

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 259

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Malon Jean Baptiste.....	135
M. Mac Adaras.....	15
M. Fruchier Rasoul.....	3
M. Aubergier.....	1
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	1

TOTAL ÉGAL AU NOMBRE DES BULLETINS TROUVÉS DANS L'URNE. 414

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *28 août* 19*00*,  
à *Digne*, pour élire *un* sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *dix*, le *vingt-huit* du mois d'*août*  
nous <sup>(1)</sup> *Emile Beinet* *Président*  
du tribunal de première instance de *Digne*, nous sommes  
rendu dans la salle de *la Cour d'Assises* au *Palais de Justice*  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des *Basses-Alpes*  
convoqué en vertu du décret du *15 juillet* 19*00*  
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Rignol Marcelin* (*Conseiller d'arrondissement*), né le *17 novembre 1865*  
M. *Amielh Léon* (*délégué de Barles*), né le *13 novembre 1866*  
M. *Michel Paul* (*id. d'Entrevaux*), né le *15 octobre 1875*  
M. *de Courtois Pierre* (*Conseiller général*), né le *28 novembre 1878*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Sola Paul, délégué de Digne* (né le *29 juin 1876*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électoral;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *Trois* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>F</i>	—	<i>143</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	<i>F</i>	—	<i>M</i>	—	<i>148</i>
3 <sup>e</sup> Section,	—	<i>N</i>	—	<i>Z</i>	—	<i>127</i>
4 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . . Scrutateurs . . . . .	M. Chaumeton Marcel, délégué de Manosque, né le 2 <sup>9</sup> <sup>bre</sup> 1872
		M. Gaubert Jean, délégué de Manosque, né le 10 <sup>8</sup> <sup>me</sup> 1837
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . . Scrutateurs . . . . .	M. Carbonel Paul, délégué de Moustiers, né le 23 février 1868
		M. Astoin Philippe, délégué de Reymier, né le 26 juin 1871
		M. Maricaud Eugène, délégué d'Esclançon, né le 20 <sup>7</sup> <sup>me</sup> 1882
		M. Magnier Georges Conseiller général né le 15 <sup>7</sup> <sup>me</sup> 1842
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . . Scrutateurs . . . . .	M. Bantin J <sup>h</sup> délégué de Sausses, né le 22 août 1841
		M. Martel Léon délégué d'Authon né le 4 août 1866
		M. Caire Honoré Conseiller d'Arrondissement né le 21 <sup>8</sup> <sup>me</sup> 1867
		M. Lallec Alphonse Conseiller d'Arrondissement né le 2 août 1873
		M. Barneaud Ernest délégué de la Brède né le 19 juin 1874
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . . Scrutateurs . . . . .	M. Jourdan Gustave délégué de Digne, né le 19 juin 1844
		M. Combe Camille Conseiller d'Arrondissement né le 2 août 1866
		M. Cheillan Paul délégué de Digne, né le 6 avril 1876
		M. Goujon Elie délégué de Vergons, né le 8 juillet 1892
		M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{ Président . . . . . Scrutateurs . . . . .	M.
		M.
		M.
		M.
		M.

6 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .		M.
		Scrutateurs. . . . .	}	M.
				M.
				M.
7 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .		M.
		Scrutateurs. . . . .	}	M.
				M.
				M.
8 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .		M.
		Scrutateurs. . . . .	}	M.
				M.
				M.
9 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .		M.
		Scrutateurs. . . . .	}	M.
				M.
				M.
10 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .		M.
		Scrutateurs. . . . .	}	M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *MM*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.



Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	143	143		
2 <sup>e</sup> idem.....	145	145		
3 <sup>e</sup> idem.....	126	126		
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>	<b>414</b>	<b>414</b>		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUPPLAGES ATTRIBUÉS À									
				M. Malon	M. Michel	M. Mac-Adamas	M. Truchier	M. Eyzies	M. Guichillat	M. Suard	M. Gastinel	M. Aubert	M.
1 <sup>re</sup> Section .....	143	143	"	48	30	8	15	9	14	13	3	3	
2 <sup>e</sup> idem .....	145	145	"	47	22	13	16	8	10	19	7	3	
3 <sup>e</sup> idem .....	126	126	"	38	24	11	19	3	7	10	4	"	
4 <sup>e</sup> idem .....													
5 <sup>e</sup> idem .....													
6 <sup>e</sup> idem .....													
7 <sup>e</sup> idem .....													
8 <sup>e</sup> idem .....													
9 <sup>e</sup> idem .....													
10 <sup>e</sup> idem .....													
TOTAUX .....	414	414	"	133	86	32	50	20	31	42	14	6	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits ..... 418  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..... 414  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes ..... 414

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants. .... 414

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup>. ....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. .... 414

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup>. .... 208

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Malon Jean Baptiste</i>	<i>Cent trente-trois voix</i>	<i>133</i>
M. <i>Michel Henri</i>	<i>Quatre-vingt-six voix</i>	<i>86</i>
M. <i>Truchier Rasoul</i>	<i>Cinquante voix</i>	<i>50</i>
M. <i>Sicard Martial</i>	<i>Quarante-deux voix</i>	<i>42</i>
M. <i>Maé Adaras</i>	<i>Trente-deux voix</i>	<i>32</i>
M. <i>Sivribillot</i>	<i>trente-une voix</i>	<i>31</i>
M. <i>Eyriès Emile</i>	<i>Vingt voix</i>	<i>20</i>
M. <i>Gastinel</i>	<i>Quatorze voix</i>	<i>14</i>
M. <i>Aubert Archange</i>	<i>Six voix</i>	<i>6</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Aucun des candidats* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~été proclamé~~ *le Président a déclaré qu'il serait procédé à un deuxième tour de scrutin*  
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de un sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à midi heures. H 5'

Le Président,

*Emile Beinet*

Le Secrétaire,

*Solady*

Les Membres du bureau,

*Révérend Chantons*

*J. Michel*  
*Horace L. Luy*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été

dit ci-dessus <sup>(1)</sup> sans les modifications suivantes: 1<sup>er</sup> Bureau -- Gilbert Josphin délégué de Saint André Gaubert Jean délégué de Manosque, Richard Jules délégué de Prad, Dray Adolphe délégué de Manosque; -- 2<sup>e</sup> Bureau M. Labee, Caire et Martel sont remplacés par M. de Stuard Léon délégué de Reillanne, Ricard Bienville délégué d'Allos, Giraud Elie délégué de St-Croix de Verdon. -- 3<sup>e</sup> Bureau M. Coube Camille et Fayon Epi, sont remplacés par M. Réiant Antoine délégué de Barcelonnette et Edouard Desvire délégué d'Esuly.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	143	143	"	"
2 <sup>e</sup> idem.....	145	145	"	"
3 <sup>e</sup> idem.....	126	126	"	"
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	414	414	"	"

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À														
				M. Michel Henri	M. Malouin J. P. B. E.	M. Mac. Adaras	M. Fruchier Raoul	M. Aubergier	M.	M.	M.	M.	M.					
1 <sup>re</sup> Section.....	143	143	1	86	50	6	.	.										
2 <sup>e</sup> idem.....	145	145	.	87	52	5	1	.										
3 <sup>e</sup> idem.....	126	126	.	86	33	4	2	1										
4 <sup>e</sup> idem.....																		
5 <sup>e</sup> idem.....																		
6 <sup>e</sup> idem.....																		
7 <sup>e</sup> idem.....																		
8 <sup>e</sup> idem.....																		
9 <sup>e</sup> idem.....																		
10 <sup>e</sup> idem.....																		
TOTAUX.....	414	414	1	259	133	15	3	1										

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits..... 418

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..... 414

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... 414

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>..... 414

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>..... 1

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..... 413

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>..... 207

<sup>(1)</sup> Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

<sup>(2)</sup> Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

<sup>(3)</sup> Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Michel Henri</i>	<i>deux cent cinquante neuf voix</i>	<i>259</i>
M. <i>Malon Jean Baptiste</i>	<i>Cent trente-cinq voix</i>	<i>135</i>
M. <i>Mac-Adamas</i>	<i>Quinze voix</i>	<i>15</i>
M. <i>Truchier Raoul</i>	<i>trois voix</i>	<i>3</i>
M. <i>Quergier</i>	<i>une voix</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> *Michel Henri* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *six* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3* à *5*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *6* à *11*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s *12* à \_\_\_\_\_, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	<i>1</i>	}	<i>1</i>
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...			
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.			
Bulletins sur papier non blanc.....			
Bulletins portant des signes extérieurs.....			
Bulletins divers.....			

Enfin, sous les n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Le Président,*

*Les Membres du bureau.*

*Le Secrétaire,*

19

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité

---

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

---

*Élection Sénatoriale du 28 Août 1910*

---

~~HENRI MICHEL~~

Ancien député des Bouches-du-Rhône

CANDIDAT D'UNION RÉPUBLICAINE RADICALE SOCIALISTE

1910



Boisjoly

Boisjoly

Boisjoly

Richardson

Dray

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Barcelonnette</i>					
<i>Canton d'Altos</i>					
<i>Altos</i>	<i>Gay Jean Napoléon maire 54 ans</i>	<i>A</i>	<i>Michel Gustave C. M. 42 ans.</i>	<i>A</i>	
	<i>Ruaucl Bienvenu C. M. 48 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Canton de Barcelonnette</i>					
<i>Barcelonnette</i>	<i>Gassier Adrien maire 68 ans</i>	<i>A</i>	<i>Porbul Louis C. M.</i>	<i>A</i>	
	<i>Douc Joseph, adjoint 42 ans</i>	<i>A</i>			
	<i>Théant Antoine C. M. 63 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Condamine (Châteaufort)</i>	<i>Spitalier J. B. maire 47 ans</i>	<i>A</i>	<i>Garcin J. B. C. M. 49 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Reynaud J. adjoint 33 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Inchastagnay</i>	<i>Mauré Emil. maire 50 ans</i>	<i>A</i>	<i>Jausfred J. François adjoint 70 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Faucou</i>	<i>James Alfred. C. M.</i>	<i>A</i>	<i>Bellon Remy, maire</i>	<i>A</i>	
<i>Fauvet</i>	<i>Loir Firmin, maire 32 ans</i>	<i>A</i>	<i>Jausfred J., adjoint 36 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Jausiers</i>	<i>Meyran Léon. C. M. 47 ans</i>	<i>A</i>	<i>Beldier Calixte C. M. 52 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Audiffred Firmin, C. M. 35 ans</i>	<i>A</i>			
<i>St Pons</i>	<i>Bray Camille, maire 59 ans</i>	<i>A</i>	<i>Jaubert Désiré Victor, adj. 61 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Thurlet (Les)</i>	<i>Licard Emilé, maire 54 ans</i>	<i>A</i>	<i>Gilly Jacques, C. M. 39 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Uvernet</i>	<i>Goudemard J., maire 52 ans</i>	<i>A</i>	<i>Bonnet Zéphirin, adj. 68 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Canton du Lauzet</i>					
<i>Breole (La)</i>	<i>Barneaud Emile, maire 35 ans</i>	<i>A</i>	<i>Barneaud J. Marie. C. M. 49 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>James Séraphin, adj. 39 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Lauzet (Le)</i>	<i>Laurent Ferdinand, adj. 53 ans</i>	<i>A</i>	<i>Martin Augustin C. M. 43 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Vigne J., C. M. 46 ans</i>	<i>A</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Méolans	Iron Bernard C. m. Olivier Albert C. m.	A A	Zouche Zacharie C. m.	A	
Pontis	Durand Honoré maire 31 ans	A	Hugues Bobrie, C. m. 39 ans	A	
Revel	Maurin Remy maire 63 ans Iron y <sup>n</sup> B <sup>te</sup> C. m. 60 ans	A A	Honoré Hypolite, C. m. 64 ans	A	
Ubaye	Derbez Célest, maire 31 ans	A	Chaudet Théophile, C. m. 65 ans	A	
St Vincent	Pierieux Léon C. m. 29 ans Canton de Saint Paul	A A	Laurier Louis C. m. 32 ans	A A	
Lauche	Robert Alexandre adj. 64 ans Tinaut Jean C. m. 45 ans	A A	Dormeuil Adrien C. m. 55 ans	A	
Meyranmes	Platant Antoine adj. 4	A	Meyran Léon C. m.	A	
St Paul	Signoret Eugène maire 51 ans Fauré Sidore, adj. 58 ans	A A	Bonardel-Argenty catholique C. m. 33 ans	A	
Arrondissement de Castellane					
Canton de Saint André					
Allons	Cautin Jean B <sup>te</sup> adj. 53 ans	A	Maurin Alphonse maire 52 ans	A	
André de Meouillet	Fabi J <sup>h</sup> femme maire 50 ans Gibert Zéphirin C. m. 65 ans	A A	Gaymard J <sup>h</sup> C. m. 56 ans	A	
Angles	Sol Philippe, maire 54 ans	A	Gibert Philippe C. m. 54 ans	A	
Argens	Sol Joseph C. m. 62 ans	A	Charbon Joseph, C. m. 59 ans	A	
Eglise St Michel La	Charbon Julien, maire 37 ans	A	Charbon Louis C. m. 35 ans	A	
Courchons	Reboul J <sup>h</sup> , maire 34 ans	A	Ravel J <sup>h</sup> , adj. 31 ans	A	
Moriez	Coutlet J <sup>h</sup> maire 56 ans	A	Coutlet Jacques C. m. 62 ans	A	
Mave La	Monnat Charles C. m. 37 ans	A	Simon Henri C. m. 48 ans	A	
Peyresq	Gourand Ferdinand adj. 57 ans	A	Jussieu Angeles C. m. 35 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton d'Annot.					
Annot	Pellegrin J <sup>e</sup> alor. C. m. 58 ans	A	Henry J <sup>e</sup> B <sup>e</sup> C. m. 60 ans	A	
	Verdollet Alexandre adj. 74 ans	A			
S <sup>t</sup> Benoit	Raybaud Antoine C. m.	A	Sauger Jacques C. m.		
Prans	Lyac Jules maire 46 ans	A	Salici Antoine adj. 57 ans	A	
Fuguel (L.)	Reynaud Alexandre adj. 39 ans	A	Authier Raphaël C. m. 50 ans	A	
Meauttes	Suwan François maire 39 ans	A	Fortoul Albert adj. 55 ans	A	
Ubraye	Trabaud Ferdinand maire 52 ans	A	Reboul Paul adj. 40 ans	A	
Vergons	Goujon Léon maire 28 ans	A	Berton Augustin C. m. 42 ans	A	
Canton de Castellane					
Castellane	Brouillard Emile maire 42 ans	A	Colombet J <sup>e</sup> C. m. 73 ans	A	
	Garon J <sup>e</sup> C. m. 31 ans	A			
	Bougarrel J <sup>e</sup> C. m. 71 ans	A			
Castillon	Colomp Félix maire 42 ans	A	Meynard Fernand C. m. 52 ans	A	
Chasteuil	Bernardot Romain maire 65 ans	A	Mistral Dominin adj. 49 ans	A	
Bernardot	de Bernardot Raoul maire 47 ans	A	Beris J <sup>e</sup> adj.	A	
Souls	Jancouide Solive, maire 52 ans	A	Blanc J <sup>e</sup> , C. m. 63 ans	A	
Garde (La)	David Lucien, C. m. 46 ans	A	Hugues Félix, C. m. 35 ans	A	
Julien (St)	Marcel Louis C. m. 37 ans		Colomp J <sup>e</sup> , C. m. 57 ans		
Teyroule	Rebuffel Roger, maire 30 ans	A	Pascal Caliste, adj. 44 ans	A	
Robion	Arnaud Sylvain, maire 50 ans	A	Arnaud Pierre, adj. 49 ans	A	
Rougon	Sauvère François, maire 70 ans	A	Pondil Augustin adj. 44 ans	A	
Solihac	Chabaud Marius, maire	A	Hugues Félix, C. m.	A	
Calvie	Hugues Lucien, maire 47 ans	A	Saint marcelin, adj. 70 ans	A	
Paulanne	Chaurin Atholme, m. 29 ans	A	Hugues Ambroise adj. 46 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villars Brandis	Martin (Gide), adj. <sup>t</sup> 39 ans	A	(Romb Paulin, C.M. 30 ans	A	
Canton de Colmars					
Beauvozier	Laugier Joseph, C.M. 55 ans	A	Richelme Ambroise, adj. <sup>t</sup> 36 ans	A	
Colmars	Bommel Joseph, maire 54 ans	A	Givard Joseph, C.M. 59 ans	A	
	Bommel Marius, maire 36 ans	A			
Thorame Basse	Roux Joseph, adj. <sup>t</sup> 54 ans	A	Reboul Jean, C.M. 57 ans	A	
	Cuthaud Joseph, maire 54 ans	A			
	Bommel Ferdinand, C.M. 30 ans	A			
Thorame Haute	Roux Marcelin, maire 51 ans	A	Borel Théophile, C.M. 64 ans	A	
Villars Colmars	Ventre André, maire 40 ans	A	Ventre Jean, B. <sup>e</sup> adj. <sup>t</sup> 49 ans	A	
Canton d'Entrevaux					
Auvent	Reynaud Joachim, maire 33 ans	A	Poufford Justin, adj. <sup>t</sup> 38 ans	A	
Castellet St Cassien	Bruny Marius, adj. <sup>t</sup> 55 ans	A	Jean Antoine, maire 46 ans	A	
Castellet les Baudets	Jacomel Louis, maire 54 ans	A	Dol Emile, C.M. 53 ans	A	
	Michel Paul, maire 35 ans	A	Vachet Pierre, adj. <sup>t</sup> 47 ans	A	
Entrevaux	Richelmi Damien, C.M. 49 ans	A			
Montblanc	Michel Michel, maire 44 ans	A	Turtier J. <sup>e</sup> , adj. <sup>t</sup> 50 ans	A	
S <sup>t</sup> Pierre	Ambroise Joseph, maire 34 ans	A	Basson François, C.M. 56 ans	A	
Rochette (La)	Garner Pierre, maire 46 ans	A	Raybaud Simon, adj. <sup>t</sup> 66 ans	A	
Sausse	Poutin J. <sup>e</sup> , maire 65 ans	A	Pellegrin Augustin, C.M. 68 ans	A	
Villavieille	Bonnol (Lé), maire 42 ans	A	Léon Marius, C.M. 46 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Senez</i>					
<i>Bleues</i>	<i>Pierrenard Eugène C.m.<sup>e</sup> 66 ans</i>	<i>A</i>	<i>Couderc Honoré sous-maire 55 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Majastres</i>	<i>Guichard Emile maire</i>	<i>A</i>	<i>Rouillon Théodule, C.m. 46 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Pol S</i>	<i>Guichard Camille maire 47 ans</i>	<i>A</i>	<i>Arnaut Emile C.m. 46 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Senez</i>	<i>Maquet J<sup>m</sup> Christophe maire 57 ans</i>	<i>A</i>	<i>Brie Firmin, adj.<sup>t</sup> 43 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Arrondissement de Saigne</i>					
<i>Canton de Barrière</i>					
<i>Barrière</i>	<i>Cruvelhier Casimir maire 40 ans</i>	<i>A</i>	<i>Guinaud Paul, C.m. 55 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Abbe Camille, C.m. 38 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Chaudon Bédéjun</i>	<i>Domanche Steinne, maire</i>	<i>A</i>	<i>Béraud Adolphe, adj.<sup>t</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Clumane</i>	<i>Pascal Hilarié, C.m. 38 ans</i>	<i>A</i>	<i>Berret Jean B<sup>e</sup> C.m. 48 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Tronchet Jules, C.m. 48 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Jacques St</i>	<i>Olivier Olivier, maire 40 ans</i>	<i>A</i>	<i>Grand Auguste, adj.<sup>t</sup> 29 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Lambuisse</i>	<i>Gramier Pierre, C.m.<sup>t</sup></i>	<i>A</i>	<i>Chailon Théophile, C.m.<sup>t</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Lions St</i>	<i>Convers Frédéric, maire 55 ans</i>	<i>A</i>	<i>Arnaut J<sup>m</sup> adj.<sup>t</sup> 46 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Carbonne</i>	<i>Chailon Auguste, C.m.<sup>e</sup></i>	<i>A</i>	<i>Roux Rubens, C.m.</i>	<i>A</i>	
<i>Canton de Saigne</i>					
<i>Aiglun</i>	<i>Bonifay Edouard, adj.<sup>t</sup> 48 ans</i>	<i>A</i>	<i>Gaubert Pierre, C.m.<sup>t</sup> 54 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Ainac</i>	<i>Hubert Alexandre, maire 54 ans</i>	<i>A</i>	<i>Bonnet J<sup>m</sup> adjoint 50 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Arribean</i>	<i>Chais Jacques, maire 53 ans</i>	<i>A</i>	<i>Chais César, C.m.<sup>t</sup> 50 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Baras</i>	<i>Guillemont J<sup>m</sup> maire 50 ans</i>	<i>A</i>	<i>Legay Benjamin, adj.<sup>t</sup> 42 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Castellard St</i>	<i>Arnaut Louis Sébastien, maire 49 ans</i>	<i>A</i>	<i>Roux Paul Emile, adj.<sup>t</sup> 41 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Chassant Saignouse</i>	<i>Hubert Paulin, maire 46 ans</i>	<i>A</i>	<i>Gilly Pierre, adj.<sup>t</sup> 44 ans</i>	<i>A</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Champbrever	Baron Maximin maire 31 ans Demize Félix C.M. Jurdon Gustave C.M. Salvagy Gustave C.M. Fabre J <sup>h</sup> C.M.	A A A A	Meynier Bienname adj <sup>g</sup> and Guntz Henri C.M.	A    A	
Signe	Luzet Louis C.M. Sola Paul 2 <sup>e</sup> adjoint Chetay Paul C.M. Zeston Emile 1 <sup>er</sup> adj <sup>g</sup> Gronnot Henri C.M. <sup>l</sup>	A A A A A	Pellegriin Augustin C.M.	A	
Sourbes S	Mauriel Auguste m. 65 ans	A	Frisay Laurent cult <sup>g</sup> 28 and	A	
Intrages	Facil Antoine C.M. 55 ans	A	Roux François C.M. 40 ans	A	
Estève S <sup>h</sup>	Richard J <sup>h</sup> maire 45 ans	A	Roux J <sup>h</sup> adj <sup>g</sup> 52 ans	A	
Lambert	Crabuc Auguste C.M <sup>l</sup>	A	Lombard Caliste C.M <sup>l</sup>	A	
Mattemoisson	Mallet Sixte maire 31 ans	A	Fond François adj <sup>g</sup> 46 ans	A	
Mareuil	Gay Hyacinthe maire 65 ans	A	Livy Louis adj <sup>g</sup> 40 ans	A	
Mélay	Faudon J <sup>h</sup> maire 49 ans	A	Meyene Léon adj <sup>g</sup> 40 ans	A	
Féresse S	Feraud J <sup>h</sup> Baptistin maire 27 ans	A	Julien Emile C.M <sup>l</sup> 38 ans	A	
Robine S	Mogaud Jean maire 43 ans	A	Giraud Séraphin adj <sup>g</sup> 44 ans	A	
Choard	Tellenq Albert maire 35 ans Amiel Simon adjoint 54 ans	A A	Delaye J <sup>h</sup> C.M. 68 ans	A	
Canton de La Jaric					
Archail	Nicolas J <sup>h</sup> adj <sup>g</sup> 58 ans	A	Ravel Louis C.M. 68 ans	A	
Beaujeu	Luzel Vincent maire 36 ans	A	Lombard J <sup>h</sup> C.M.	A	
Blegiers	Blanc Fortuné C.M. 60 ans	A	Jaume Albert C.M. 36 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brusquet (S)	Tirand Prosper (m <sup>l</sup> 50 ans)	A	Foucaud Jhe (m <sup>l</sup> 31 ans)	A	
Lraux	Segond J <sup>h</sup> maire 58 ans	A	Richard J <sup>n</sup> B <sup>h</sup> C. m. 54 ans	A	
Esclançon	Mariaud Eugène 58 ans	A	Segond Théophile (C. m. 64 ans)	A	
Javie (S)	Tuzet Marius (C. m. 43 ans)	A	Roux André (C. m. 66 ans)	A	
Mariaud	Giraud Celestin (C. m. 60 ans)	A	Lougier Hénée maire 43 ans	A	
Prads	Richard Jules maire 52 ans	A	Segond J <sup>h</sup> Combe (C. m. 39 ans)	A	
Zamaray	Magaud Hubert (C. m. 30 ans)	A	Magaud J <sup>h</sup> (C. m. 53 ans)	A	
Canton des Mées					
Castellet (S)	Marin Justin maire 61 ans	A	Roussel Pierre adj. <sup>t</sup> 52 ans	A	
Chénérilles	Anard Amédée maire	A	Abel Amédée adj. <sup>t</sup>	A	
Julesennes	Francois (Clement) maire 65 ans	A	Sauve Joseph adj. <sup>t</sup> 44 ans	A	
Malyon	Galland Auguste maire 52 ans	A	Humbert Louis adj. <sup>t</sup> 61 ans	A	
Mées (S)	Savin Jean maire 33 ans	A			
	Bisard Charles (C. m. 66 ans)	A	Pion Henri (C. m. 41 ans)	A	
	Guillemin Félicien (C. m. 66 ans)	A			
Mirabean	Loure Louis maire 48 ans	A	Guyon Henri (C. m. 42 ans)	A	
	Lebre Constant (C. m. 64 ans)	A			
Oraison	Flane J <sup>h</sup> (C. m. 48 ans)	A	Labre Adolphe (C. m. 48 ans)	A	
	Bouffier J <sup>h</sup> (C. m. 64 ans)	A			
Trimmichel	Barbe J <sup>n</sup> B <sup>h</sup> maire 48 ans	A	Colraud Louis (C. m. 57 ans)	A	
Canton de Mézel					
Beynes	Grat André J <sup>h</sup> maire 58 ans	A	Garcin Paul adj. <sup>t</sup> 47 ans	A	
Bras d'asse	Roux Marius maire 45 ans	A	Brunel Philippe adj. <sup>t</sup> 52 ans	A	
Châteauvieux	Tirand Léon maire 58 ans	A	Boyer Joseph (C. m. 68 ans)	A	
Creisset	Chandre Firmin maire 40 ans	A	Maurant Eugène adj. <sup>t</sup> 30 ans	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Espinouse	Lymel Cyrille, maire 39 ans	A	Mercé Célestin, adj. 64 ans	A	
Estubly	Moutier Hippolyte C. M. 54 ans	A	Roux Pascal C. M. 47 ans	A	
Jeanmet (St)	Manent Arthur, maire 38 ans	A	Chailley André adj. 44 ans	A	
Julien d'asse (St)	d'Antoine Louis, maire 61 ans	A	Lymel Hippolyte, adj. 56 ans	A	
Jurson (St)	Magaud Camille C. M. 44 ans	A	Arroux Thomas C. M. 61 ans	A	
Mézel	Roux Paul C. M. 62 ans	A			
	Guichard Lazare C. M. 57 ans	A	Pire Emile C. M. 47 ans	A	
Kréans	Paul Baptiste, maire 52 ans	A	Gilly Léon, adj. 46 ans	A	
Canton de Moustiers					
Châteauneuf les Moustiers	Bondil J <sup>e</sup> Michel C. M. 64 ans	A	Meissel Jean C. M. 40 ans	A	
Levens	Abbié Baptiste, maire 47 ans	A	Guichard Auguste C. M. 63 ans	A	
Juris St	Garron Eugène, maire 53 ans	A	Pons Auguste adj. 52 ans	A	
Moustiers	Pelleguin Edouard, maire 50 ans	A	Rouvier Augustin C. M. 52 ans	A	
	Carbonel Paul J <sup>e</sup> B <sup>e</sup> adj. 48 ans	A			
La Salud	Colombet J <sup>e</sup> B <sup>e</sup> adj. 40 ans	A	Richard Léonard, C. M. 31 ans	A	
Canton de Riez					
Albiose	Contouran Fleury adj. 32 ans	A	Lauribet Simon C. M. 46 ans	A	
Allemagne	Boul François, maire 58 ans	A	Paulin Jean B <sup>e</sup> adj. 59 ans	A	
Croix (St)	Grand fils, maire	A	Régibaud J <sup>e</sup> C. M.	A	
Esparron de Verdun	Néville Lucien, maire 31 ans	A	Brunet Jules, cult. 35 ans	A	
Laurent (St)	Jausse J <sup>e</sup> B <sup>e</sup> maréchal 68 ans	A	Colombet Augustin, cult. 40 ans	A	
Montagnac	Guen Alexandre adj. 53 ans	A	Pitevin Jules C. M. 62 ans	A	
	Gayde Florent, maire 46 ans	A			
Montpezat	Sappe Philippe, maire 47 ans	A	Sire Ernest C. M. 35 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sumardoy	Garcin Edouard maire 40 ans Rouvier Ferdinand adj. 57 ans	A A	Gallier Victor C.m. 60 ans	A	
Quindoy	Madocheuf Pierre maire	A	Pouvière Bienvenu adj.	A	
Riez	Mortier J <sup>h</sup> maire 41 ans Chabaud Thomas adj. 74 ans Pival Jules avocat 58 ans	A A A	Veyan Jean C.m. 52 ans	A	
Roumoules	Chaudon Paul Antoine maire 38 ans	A	Guilhaumon (Bichard) C.m. 43 ans	A	
Canton de Seyne					
Cluzel	Hoard Jules maire 49 ans	A	Hoard Henri C.m. 35 ans	A	
Barles	Amielh Léon J <sup>h</sup> maire 43 ans	A	Drauin Félix adj. 66 ans	A	
Martin les Seyne (S <sup>t</sup> )	Rougou Zéphirin maire 36 ans	A	Pascal J <sup>h</sup> C.m. 61 ans		
Montclar	Bournaud Augustin maire 33 ans	A	Piolle Michel C.m. 60 ans	A	
Selomnes	Rougou Fernand maire 72 ans	A	Reybaud Jean adj. 50 ans	A	
Seyne	Rougier Amédée maire 71 ans Savornin Paul C.m. 43 ans Martin Cyrille adj. 51 ans	A A A	Liobard Henri C.m. 42 ans	A	
Verdaches	Roux J <sup>h</sup> Sieve C.m. 74 ans	A	Lombard Louis C.m. 33 ans	A	
Vernet (S <sup>t</sup> )	Boyle Pierre (Edouard) C.m. 39 ans	A	Boyle Théophile C.m. 55 ans	A	
Canton de Valensole					
Brunet	Lecumal Augustin maire 35 ans	A	Verdoron Marin adj. 49 ans	A	
Géous	Maurier (Léon) adj. 44 ans Baron Victorin C.m. 44 ans	A A	Carbonel (Edouard) C.m. 37 ans	A	
Martin de Brômes (S <sup>t</sup> )	Lépiéds André maire 49 ans	A	Pouvière Bienvenu adj. 58 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Valensole	Dol Emile maire 37 ans Blanc Louis C.M. 43 ans Mévière Justin C.M. 62 ans Francoul mayeul délégué C.M. 44 ans David Achille C.M. 54 ans Lière Louis C.M. 39 ans	A A A A A A	Bousquet Romain C.M. 39 ans Roume J <sup>e</sup> C.M. 36 ans	A A	
Arrondissement de Toulquies					
Canton de Banon					
Banon	Borel Cadmus maire 57 ans Bizot Hyacinthe C.M. 55 ans	A A	Gondran Sabus C.M. 42 ans	A	
Carniol	de Ferry Henri maire 59 ans	A	Borel Louis C.M. 60 ans	A	
Hospitalat (S)	Clement Paulin C.M. 40 ans	A	Chambarel Louis C.M. 41 ans	A	
Montsaher	Bonnefoy alphonse maire 56 ans	A	Blanc Célestin C.M. 52 ans	A	
Redortiers	Bonnefoy Henri maire	A	Mouston Clément C.M.	A	
Revest du Bion	Audibert Philippe C.M. 42 ans	A	Grenon Sabus C.M. 49 ans	A	
	Jean Victorin C.M. 55 ans	A			
Revest des Broustes	Gontal Louis adj <sup>t</sup> 40 ans	A	Sarrutland Bonnet maire	A	
Rocheqiron (S)	Vial Martin maire 52 ans	A	Bonnet Dieudonné C.M. 59 ans	A	
Saumane	Seignon Victorin maire 46 ans	A	Blanc Auguste C.M. 54 ans	A	
Simiane	Scard Camille adj <sup>t</sup> 61 ans	A	Signoret Henri C.M. 39 ans	A	
	Bonbus Léon C.M. 38 ans	A			
Valsaintes	Julien Henri maire 46 ans	A	Mathieu tranquille adj <sup>t</sup> 51	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Saint Pierre</i>					
<i>Cruis</i>	<i>Gendron Robert, maire 37 ans</i>	<i>A</i>	<i>Zurin Albert, C.M. 62 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Etienne (St)</i>	<i>Zurin Henri, maire 46 ans</i>	<i>A</i>	<i>Fournière Louis, C.M. 47 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Juliany J<sup>h</sup>, C.M. 48 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Ponthenne</i>	<i>Fabre Joseph, maire 55 ans</i>	<i>A</i>	<i>Levois Amédée, adj. 43 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Lardiers</i>	<i>Guittou Urbain, C.M. 60 ans</i>	<i>A</i>	<i>Comen Raphaël, C.M. 55 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Mallefougasse</i>	<i>Josélet Sébastien, maire 44 ans</i>	<i>A</i>	<i>Julien Victorin, C.M. 36</i>	<i>A</i>	
<i>Montlaur</i>	<i>Boyer Joseph, C.M. 40 ans</i>	<i>A</i>	<i>Peyre Auguste, C.M. 41 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Ongles</i>	<i>Henry Gabriel, maire 38 ans</i>	<i>A</i>	<i>Zurin Sébastien, C.M. 45 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Savouilland J<sup>h</sup>, adj. 40 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Revest St Martin</i>	<i>Sube Henri, maire 59 ans</i>	<i>A</i>	<i>Amiel Ferdinand, adj. 56 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Canton de Forcalquier</i>					
<i>Dauphin</i>	<i>Gouiran Joseph, maire 54 ans</i>	<i>A</i>	<i>Mauriel Lion, C.M. 70 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Langier Sébastien, adj. 65 ans</i>	<i>A</i>			
	<i>Sicaud Martial, maire 62 ans</i>	<i>A</i>			
	<i>Bernard Cyprien, adj. 58 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Forcalquier</i>	<i>Bonniol Fernand, adj. 40 ans</i>	<i>A</i>	<i>Arnaut Gabriel, C.M. 39 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Henry Lucien, C.M. 48 ans</i>	<i>A</i>	<i>Bremond Lion, C.M. 30 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Michel Joseph, C.M. 42 ans</i>	<i>A</i>			
	<i>Girbert Amédée, C.M. 61 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Simand</i>	<i>Pascal Théodore, C.M. 61 ans</i>	<i>A</i>	<i>Pourpre Célestin, C.M. 57 ans</i>	<i>A</i>	
<i>Maurie (St)</i>	<i>Kittaud Suzanne, maire 54 ans</i>	<i>A</i>	<i>Roband Fortune, C.M. 65 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Lauthier Magloire, adj. 61 ans</i>	<i>A</i>			
<i>Mane</i>	<i>Cyprien Marius, maire 57 ans</i>	<i>A</i>	<i>Reymer Ferdinand, C.M. 34 ans</i>	<i>A</i>	
	<i>Michel Albert, C.M. 59</i>	<i>A</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Michel St.	Mottet angelin maire 50 ans	A	mottet Gaston (m. 31 ans)	A	
	Miégy Augustin adj. 46 ans	A			
Nizettes	Michel Victor maire	A	Dauville Firmin adjoint 47 ans	A	
Pierrevue	Blanc amable (m. 48 ans)	A	Blanc Henri (m. 42 ans)	A	
	Dépieds Félix maire 51 ans	A			
Sigonce	Gondran J <sup>m</sup> Baptiste maire 68 ans	A	Gramier J <sup>m</sup> Aimé (m. 65 ans)	A	
Villeneuve	Bourquet Jules (m. 46 ans)	A	Bonnafeux Jules (m. 61 ans)	A	
	Prémont Albert (m. 39 ans)	A			
Canton de Manosque				A	
Corbières	Soubert Léon maire 33 ans	A	Verdillon Edouard adj. 63 ans	A	
	Lyrès Emile maire	A			
	Gaucher Jean (m.)	A			
	Hamel Louis (m.)	A			
Manosque	Sturae Gracien (m.)	A	Démieds marins (m.)	A	
	Chaumeton Marcel adj.	A			
	Esther Fidèle (m.)	A			
	Lambert Louis adj.	A			
	Mourrel Paul (m.)	A			
	Droy Adolphe (m.)	A			
Montfuron	Vacher Laurent maire 69 ans	A	Auguer Marius (m. 58 ans)	A	
Pierrevet	Port Bionna maire 43 ans	A	Bourdin Pierre (m. 54 ans)	A	
	Zuccon Marius adj. 45 ans	A			
Ste Lutie	Urieu Alphonse maire 51 ans	A	Sautegron Joseph (m. 40 ans)	A	
	Perrier Auguste adjoint 51 ans	A			
Volse	Aubert Célestin maire 47 ans	A	Dammis Joseph (m. 43 ans)	A	
	Thummin Joseph (m. 43 ans)	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Teyruis</b>					
Augés	Grand alphonse maire 37 ans	A	Bour marcellin adj. 55 ans	A	
Brillanne (S)	Stienne Louis maire 49 ans	A	magnon marins adjoint 49 ans	A	
Ganagobie	Gerbuis Hélène C.m.	A	Memoire Fernand C.m.	A	
Lurs	Berquier Théophile C.m. 59 ans	A	Roche Paul C.m. 34 ans	A	
	Pellissier marins C.m. 58 ans	A			
Teyruis	Reymond 7 <sup>e</sup> B <sup>te</sup> adj. 57 ans	A	Choux Cyrille C.m. 58 ans	A	
	Sicard Paulin C.m. 64 ans	A			
<b>Canton de Reillanne</b>					
Aubenas	d'aubenas Raoul maire 47 ans	A	Simon Fernand C.m. 30 ans	A	
Cèreste	Noat Eugène C.m. 55 ans	A	Sambard Henri C.m.	A	
	Boental Paul C.m. 38 ans	A			
Croix à Lauze (St <sup>e</sup> )	Blanchet Lespès maire 44 ans	A	Reymond Paul C.m. 38 ans	A	
Lincel	Poussier Louis maire 57 ans	A	Granon Louis adj. 70 ans	A	
Martin les Lauze (St <sup>e</sup> )	Achard Clément maire 60 ans	A	Arnoux Louis C.m. 46 ans	A	
Montjustin	Pellegrin Michel maire 35 ans	A	Vial Albert adj. 40 ans	A	
Oppedette	Gigore alphonse maire 59 ans	A	Gigore Clément C.m. 51 ans	A	
Reillanne	Martin Casimir maire	A	Aubian Lucien C.m.	A	
	Chard Léon C.m.	A			
Vachères	Mugues Benjamin maire 50 ans	A	Clément Albert C.m. 42 ans	A	
Villemur	Bureau Adelin Hippolyte maire 54 ans	A	Tiquier Lucien adj. 36 ans	A	
<b>Arrondissement de Sisteron</b>					
<b>Canton de La Motte</b>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cave L	Rolland (le maire) 39 ans	A	Martin marins adj. 33 ans	A	
Chateaufort	Collomb Claude maire 45 ans	A	Hegries Fortune adj. 39 ans	A	
Clamensane	Reynaud Lion maire 49 ans	A	Fabre J. Baptiste c.m. 64 ans	A	
Claret	Roche Xavier maire 37 ans	A	Conchy Antoine c.m. 71 ans	A	
Curlans	Davin Pierre maire 53 ans	A	Reynaud aime c.m. 52 ans	A	
Meube	Cithaud Simon adj. 60 ans	A	Leintard auguste c.m. 40 ans	A	
Motte (La)	Mégy Joseph c.m. 51 ans	A	Agasse Henri c.m.	A	
	Bernard Séverin c.m. 66 ans	A			
Nibles	Laudrie Baptiste maire 65 ans	A	Reynier moy c.m. 49 ans	A	
Sigoyer	Reynaud Théodore maire 30 ans	A	Albal Albert c.m. 34 ans	A	
Thize	Donnet Edmond maire	A	Isnard Victor adj.	A	
Valarvie	Zavan Fabien maire 33 ans	A	Silve Ferdinand c.m. 48 ans	A	
Valernes	Marron Pierre c.m. 37 ans	A	Sourribes J. c.m. 40 ans	A	
Daumeilh	Touche Adolphe maire 62 ans	A	Clement Pierre adj. 64 ans	A	
	Canton de		Noyers s/ Jabron		
Bevons	Chauvin Antoine maire 53 ans	A	Lalot Adrien c.m. 57 ans	A	
Châteauneuf-Morvair	Clement Edme maire 42 ans	A	Destand Alphonse c.m. 38 ans	A	
Civril	Lalot J. c.m. 52 ans	A	Guende Lion c.m. 35 ans	A	
Noyers s/ Jabron	Clement J. maire 44 ans	A	Maret Andre adj. 43 ans	A	
	Blanc Marcel c.m. 31 ans	A			
Omergues (Les)	Julien Andre c.m. 40 ans	A	Ornaud Colmier c.m. 30 ans	A	
Valbelle	Richard Celestin maire	A	Thome Blaise c.m. 49 ans	A	
Vincent (St)	Bonnefoy Andre maire 58 ans	A	Chouvel Raphaël c.m. 65 ans	A	
	Canton de		Sisteron		
Authon	Maret Lion adj. 43 ans	A	Mézière Lion c.m. 35 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Entrepuies	Michel M <sup>e</sup> , maire 71 ans	A	Arnand Cadimir adj. 61 ans	A	
Peissat	Chais L <sup>e</sup> maire 55 ans	A	Crabuc Firmin C <sup>m</sup> 52 ans	A	
Geniez (St)	Bernard L <sup>e</sup> maire 50 ans	A	Dommas Eugène adj. 39 ans	A	
Mison	Jourdan François maire 62 ans	A	Garnier L <sup>e</sup> C <sup>m</sup> 41 ans	A	
	François J <sup>e</sup> C <sup>m</sup> 61 ans	A			
	Michel Maurice adj. 51 ans	A			
	Vollaire Emile adj. 46 ans	A			
	Negre Paul C <sup>m</sup> 72 ans	A			
Listeroz	Arnand Gaston C <sup>m</sup> 42 ans	A	Rolland Polaire C <sup>m</sup> 49 ans	A	
	Netière Baptiste C <sup>m</sup> 61 ans	A			
	Rippert Albert C <sup>m</sup> 50 ans	A	Garcin Léon C <sup>m</sup> 50 ans	A	
	Belandier Fidèle C <sup>m</sup> 48 ans	A			
	Ambréd Germain C <sup>m</sup> 61 ans	A			
Lymphorien (St)	Bombas Charles C <sup>m</sup> 54 ans	A			
	Gallissier Louis maire 36 ans	A	Beyle Lucie C <sup>m</sup> 35 ans	A	
Vilhosc	Richard Mathieu maire 62 ans	A	Navy Léon C <sup>m</sup> 73 ans	A	
Canton de Juvrier					
Arbin	Muges Antoine C <sup>m</sup> 51 ans	A	Comilh André C <sup>m</sup> 51 ans	A	
Bayons	Rolland Polaire C <sup>m</sup> 57 ans	A	Rougier Edouard C <sup>m</sup> 50 ans	A	
	Maret Joseph adj. 47 ans	A			
Bellavaire	Touche Jules maire 62 ans	A	Aguiton Vital C <sup>m</sup> 60 ans	A	
Esparon la Bâche	Dumard Cyrille maire 44 ans	A	Dumard Jules adj. 50 ans	A	
Faucon	Richier J <sup>e</sup> maire 64 ans	A	Bayer Staphis C <sup>m</sup> 37 ans	A	
Gigons	Vilce Cyrus maire 41 ans	A	Gervais Emile C <sup>m</sup> 54 ans	A	
Piequet	Comilh Léon maire 49 ans	A	Aguiton Lucien adj. 31 ans	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roynier	Astoin Philippe maire	A	Salmas y <sup>n</sup> y <sup>h</sup> adj. <sup>t</sup> 65 ans	A	
Luriers	Bouche David C.m. 80ans	A	Grand François C.m. 80ans	A	
Urtis	Tavel Lion maire 39 ans	A	Rouffe David C.m. 44ans	A	
Ventrol	Pioncély Lubé C.m. 68 ans	A	Mury Joseph C.m. 46ans	A	
Canton de Volonne					
Aubignosc	Fabre Patrice maire 74ans	A	Laurent Lucien C.m. 41 ans	A	
Château Arnoux	Lafit Alexandre adj. <sup>t</sup> 60ans	A	Viton Amédée C.m. 41 ans	A	
	Kézene Pierre C.m. 37ans	A			
Châteauneuf Val St Donat	Meynier y <sup>h</sup> maire 42 ans	A	Amoyene Edouard adj. <sup>t</sup> 36 ans	A	
Escale (S)	Bernard André adj. <sup>t</sup> 44 ans	A	Viton Joachim maire 42 ans	A	
Montfort	Bonnet Calixte, maire 35 ans	A	Garcin Amédée adj. <sup>t</sup> 40 ans	A	
Feipin	Chouat Médard C.m. 60 ans	A	Grand François C.m. 81 ans	A	
Salignac	Peyrolle Joseph maire 47 ans	A	de Pape Edouard adj. <sup>t</sup> 61 ans	A	
Sourribes	Seignac Louis maire 47 ans	A	Grand Joseph adj. <sup>t</sup> 35 ans	A	
Volonne	Mégy André maire	A	Lambert Lucien C.m.	A	
	Gaubert Albert adj. <sup>t</sup>	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Signe*, le *1<sup>er</sup> août* 19*10*.

Par Délégation du Préfet  
Le Secrétaire Général

*Signe*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abbès Baptistin	délégué de la <sup>commune</sup> de Levens	Guichard Auguste C.M.	
2	Abbès Camille	id de Barrême	Grimaud Paul C.M.	
3	Achard Clément	id St-Martin-les-Eaux	Arnoux Louis C.M.	
4	Ailhaud Joseph	id Chorame-Basse	Reboul Jean C.M.	
5	Aillaud Eugène	id St-Maime	Kolland Fortuné C.M.	
6	Aillaud Frédéric	Conseiller d'arrondissement		
7	Amielh Léon Joseph	délégué de la <sup>commune</sup> de Barles	Davin Félix, adjoint	
8	Amielh Siméon	id Chouard	Delave Joseph C.M.	
9	André Joseph	Conseiller d'arrondissement		
10	Andrieux Louis	Député		
11	Antoine Joseph	délégué de la <sup>commune</sup> de St-Pierre	Basson François C.M.	
12	Antoine (d') Louis	id St-Julien-d'Asse	Aymes Hippolyte, adj <sup>t</sup>	
13	Arnaud Gaston	id Sisteron	Kolland Félix C.M. Garcin Désiré C.M.	
14	Arnaud Simus Félixien	id le Castellard	Roux Paul Emile, adj <sup>t</sup>	
15	Artaud Sylvain	id Robion	Artaud Bienvenue, adj <sup>t</sup>	
16	Astoin Philippe	id Reynier	Dalmas Jean J <sup>n</sup> , adj <sup>t</sup>	
17	Aubenas (d') Raoul	id Aubenas	Emieu Fernand C.M.	
18	Aubert Alexandre	id Cinac	Bonnet Joseph, adj <sup>t</sup>	
19	Aubert Archange	Conseiller général		
20	Aubert Célestin	Conseiller d'arrondissement		
21	Aubert Paulin	délégué de la <sup>commune</sup> du Chaffaut	Gilly Pierre, adj <sup>t</sup>	
22	Audibert Philippe	id Revest du Brion	Grenon Julius C.M.	
23	Audiffred Firmin	id Jausiers	Dessier Calixte C.M.	
24	Aurac Gratien	id Nanosque	Despièdes Marius C.M. Journel Léon C.M.	

114-57-1902. [+]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
25	Auzet Louis	délégué de la C <sup>me</sup> de Digne	Gung Henri C.M. Pelleguin Augustin C.M.	
26	Auzet Marius	id la Javie	Roux André C.M.	
27	Auzet Vincent	id Beaujeu	Lombard J <sup>h</sup> C.M.	
28	Bymes Cyrille	id Espinouse	Moenc Célestin, adj <sup>t</sup>	
29	Banon Maximin	délégué de la C <sup>me</sup> Champsecier	Meynier Bienaimé, adj <sup>t</sup>	
30	Banon Victorin	id Gréoux	Carbonel Edouard - C.M.	
31	Barbe J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>	id Puimichel	Aillaud Louis C.M.	
32	Barlatier Jean B <sup>te</sup>	Conseiller d'arrondissement		
33	Barneaud Auguste	délégué de la C <sup>me</sup> de Montelax	Piolle Michel C.M.	
34	Barneaud Ernest	id la Bréole	Barneaud J <sup>h</sup> Desiré - C.M.	
35	Bayle Pierre Edouard	id le Vernet	Bayle Théophile C.M.	
36	Béraud Louis	Conseiller d'arrondissement		
37	Bergier Théophile	délégué de la C <sup>me</sup> de Lurs	Roche Paul, C.M.	
38	Berle François	id Allemagne	Paulian J <sup>m</sup> B <sup>te</sup> , adj <sup>t</sup>	
39	Bermond de Vauch (de)	Conseiller général		
40	Bernard André	délégué de la C <sup>me</sup> de Uze	Viton Joachim, Maire	
41	Bernard Cyprien	id Forcalquier	Arnoux Gabriel C.M. Bermond Léon C.M.	
42	Bernard Désiré	id La Motte	Quasse Henri C.M.	
43	Bernard Louis	Conseiller d'arrondissement		
44	Beroard Charles	délégué de la C <sup>me</sup> des Mées	Picon Henri, C.M.	
45	Besaudun Frédéric	id Sisteron	Kolland Felicie C.M. Garcin Desiré C.M.	
46	Bizot Hyacinthe	id Banon	Gondran Fabius C.M.	
47	Blanc Amédée	id Sisteron	Blanc Henri C.M.	
48	Blanc Fortuné	id Blégiers	Jaume Albert C.M.	
49	Blanc Louis	id Valensole	Bousquet Romane C.M. Roume Joseph C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
50	Blanc Marcel	délégué de la <sup>commune</sup> de Moyers	Martel André adj <sup>t</sup>	
51	Blanchet Léopold	id <sup>de</sup> Croix à Lauze	Reynier Paul C.M.	
52	Bondil <sup>fr</sup> Michel	id Châteauneuf <sup>de</sup> Montfort	Meissel Jean C.M.	
53	Bonifay Edouard	id d'Aglyun	Gaubert Pierre C.M.	
54	Bonnefoy Alphonse	id Montsalier	Blanc Célestin C.M.	
55	Bonnefoy André	id St-Vincent de Moyers	Chauvet Daphnis C.M.	
56	Bonnefoy Henri	id Redortiers	Muston Clément C.M.	
57	Bonnet Casimir	id Montfort	Garcin Aimé adj <sup>t</sup>	
58	Bonnet Elie	id Villorville	Léon Marius C.M.	
59	Bonnet Ferdinand	id Thorame-Basse	Reboul Jean C.M.	
60	Bonnet Joseph	id Beauvezer	Richelme Ambroise adj <sup>t</sup>	
61	Bonnet Marius	id Colmars	Girard Joseph C.M.	
62	Bonniol Fernand	id Forcalquier	Arnoux Gabriel C.M. Brémont Léon C.M.	
63	Bontoux Charles	id Sisteron	Kolland Félicien C.M. Garcin Désiré C.M.	
64	Bontoux Léon	id Simiane	Signoret Henri C.M.	
65	Borel Casimir	id Banon	Gondran Fabius C.M.	
66	Bouffier Joseph	id Oraison	Fabre Adolphe C.M.	
67	Bourgarel Joseph	id Castellane	Collombet <sup>fr</sup> C.M.	
68	Bourgues Jules	id Villeneuve	Bonnafoux Jules C.M.	
69	Boutin Joseph	id Sausses	Sellegrin Augustin C.M.	
70	Boyer Adrien	Conseiller d'arrondissement		
71	Boyer Joseph	délégué de la <sup>commune</sup> de Montlaux	Boyer Auguste C.M.	
72	Brémont Albert	id Villeneuve	Bonnafoux Jules C.M.	
73	Broussard Emile	id Castellane	Collombet <sup>fr</sup> C.M.	
74	Brum Camille	id St-Fons	Gaubert Désiré, Victor, adj <sup>t</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
75	Brun Marius	délégué de la C <sup>me</sup> de Cartellet 2 <sup>e</sup> Carrey	Jean Antoine, maire	
76	Caire Honoré	Conseiller d'arrondissement		
77	Carbonel Paul 7 <sup>me</sup> 13 <sup>e</sup>	délégué de la C <sup>me</sup> de Moustiers	Rouvier Augustin C.M.	
78	Carretier Prudent	Conseiller d'arrondissement		
79	Caurin Jean 13 <sup>e</sup>	délégué de la C <sup>me</sup> d'Allons	Maurin Alphonse, maire	
80	Chabaud Thomas	id Riez	Veyan Jean C.M.	
81	Chabaud Marius	id Soleilhas	Guigues Vertu C.M.	
82	Chaillan Auguste	id Cartouze	Roux Rubens C.M.	
83	Chaillan Julien	id La Colle St-Michel	Chaillan Désiré, C.M.	
84	Chaix Désiré	id Feissal	Trabuc Firmin C.M.	
85	Chaix Jacques	id Auribeau	Chaix César C.M.	
86	Chaix Médard	id Seipin	Giraud François C.M.	
87	Chandre Firmin	id Creisset	Manent Eugène, adj <sup>t</sup>	
88	Chaudon Paul Antoine	id Roumoules	Guillaumond Elie Pierre C.M.	
89	Chaumeton Marcel	id Manosque	Denies Marius C.M. Fournel Léon C.M.	
90	Chaussegros Flavien	Conseiller d'arrondissement		
91	Chauvin Alphonse	délégué de la C <sup>me</sup> de Baulaune	Huguer Ambroise, adj <sup>t</sup>	
92	Chauvin Antoine	id Bevens	Satit Adrien C.M.	
93	Cheillan Paul	id Digne	Guz Henri C.M. Pellegri Augustin C.M.	
94	Cholin Albert	Conseiller d'arrondissement		
95	Clariond Remy	id		
96	Clement Fortuné	délégué de Châteauneuf-Miraval	Dussaud Alphonse C.M.	
97	Clement Joseph	id Noyers	Martel André, adj <sup>t</sup>	
98	Clement Paulin	id L'hospitalet	Chambarel Louis C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
99	Céopâtre Louis	Conseiller d'arrondissement		
100	Colombet Jean B <sup>e</sup>	délégué de la C <sup>ue</sup> de la Palud	Richard Léonard C.M.	
101	Collomp Felicien	id Castillon	Meynard Firmin C.M.	
102	Collomp Placide	id Chateaufort	Reyrie Fortune adj <sup>t</sup>	
103	Combe Camille	Conseiller d'arrondissement		
104	Conilh César	délégué de la C <sup>ue</sup> de Piégut	Aguillon Lucien adj <sup>t</sup>	
105	Convers Frédéric	d <sup>o</sup> St-Lyons	Tornard Joseph adj <sup>b</sup>	
106	Convers Octave	Conseiller général		
107	Coste Augustin	id		
108	Couillet Joseph	délégué de la C <sup>ue</sup> de Noziès	Couillet Jacques C.M.	
109	Courtois (de) Pierre	Conseiller général		
110	Cruvellier Casimir	délégué de la C <sup>ue</sup> de Barrière	Grimaud Paul C.M.	
111	Cuillerier Felicien	d <sup>o</sup> des Mees	Ficon Henri C.M.	
112	Cyriaque Marius	d <sup>o</sup> Moane	Reynier Ferdinand C.M.	
113	Daumas Augustin	d <sup>o</sup> Brunet	Ferrasson Marius adj <sup>t</sup>	
114	Daumas Cyrille	d <sup>o</sup> Esparron la Bâtie	Daumas Jules adjoint	
115	Daumas Eugène	suppléant St-Geniez		
116	Daumas Joseph	Conseiller Général		
117	Daumas Joseph	suppléant à la C <sup>ue</sup> de Volp		
118	David Achille	délégué de la C <sup>ue</sup> de Valensole	Bousquet Romain C.M. Roume J <sup>h</sup> C.M.	
119	David Lucien	d <sup>o</sup> La Garde	Hugues Felicien C.M.	
120	Davin Pierre	d <sup>o</sup> Curbans	Reynaud Aimé C.M.	
121	Demandolx Etienne	de Chandon Bedyon	Beraud Adolphe adj <sup>t</sup>	
122	Demandolx (de) Raoul	d <sup>o</sup> Demandolx	Berrin Joseph adj <sup>t</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
123	Deuaudoly Romain	délégué de la C <sup>me</sup> de Châteaueil	Mistral Dominin adj <sup>t</sup>	
124	Denoize Felix	d <sup>e</sup> Digne	Gung Henri C. M. Pellegin Augustin C. M.	
125	Dépieds André	d <sup>e</sup> S <sup>t</sup> Martin de Biômes	Pourrière Brevenne, adj <sup>t</sup>	
126	Dépieds Felix	d <sup>e</sup> Pierrevue	Blanc Henri C. M.	
127	Derbez César	d <sup>e</sup> Ubaye	Chauvet Théophile C. M.	
128	Desdier Calixte	Conseiller d'arrondissement		
129	Dol Emile	Délégué de la C <sup>me</sup> de Valensole	Bousquet Romain C. M. Roume Joseph C. M.	
130	Dol Joseph	d <sup>e</sup> Orgens	Chailan Joseph - C. M.	
131	Dol Philippe	d <sup>e</sup> Angles	Gibert Philippe - C. M.	
132	Domadien Joseph	Conseiller d'arrondissement		
133	Dommet Edmond	délégué de la C <sup>me</sup> de Chêze	Stnard Victor adj <sup>t</sup>	
134	Doux Joseph	d <sup>e</sup> Barcelonnette	Fortoul Louis C. M.	
135	Dozoul Honoré	Conseiller général		
136	Dray Adolphe	délégué de la C <sup>me</sup> de Manosque	Dépieds Marius C. M. Journel Léon - C. M.	
137	Durand Honoré	d <sup>e</sup> Fontis	Hugues Désiré C. M.	
138	Emicou Alphonse	délégué de la C <sup>me</sup> de S <sup>t</sup> Oulle	Sauteyron Joseph - C. M.	
139	Espagnet Jean Christophe	id Senez	Brie Firmin adj <sup>t</sup>	
140	Esther Frédéric	d <sup>e</sup> Manosque	Dépieds Marius - C. M. Journel Léon C. M.	
141	Etienne Louis	d <sup>e</sup> la Brillanne	Magnan Marius adj <sup>t</sup>	
142	Eyzies Amédée	Conseiller d'arrondissement		
143	Eyzies Emile	délégué de la C <sup>me</sup> de Manosque	Dépieds Marius - C. M. Journel Léon C. M.	
144	Fabre Auguste	Conseiller d'arrondissement		
145	Fabre Fortune	délégué de la C <sup>me</sup> de Aubignosc	Laurent Lucien C. M.	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Fabre Joseph	délégué de la C <sup>me</sup> de Digue	(Guzon Henri - C. M. Pellegriin Augustin C. M.	
147	Fabre Joseph	d <sup>o</sup> Fontienne	Gervais Amédée adj <sup>t</sup>	
148	Fabre Joseph Etienne	d <sup>o</sup> S <sup>t</sup> André	Gaymard Joseph - C. M.	
149	Faudon Joseph	d <sup>o</sup> Melan	Mayeruc Léon, adj <sup>t</sup>	
150	Faure Sidore	d <sup>o</sup> S <sup>t</sup> Paul	Bonardel argenté, alphonse C. M.	
151	Feraud Camille	Conseiller d'arrondissement		
152	Feraud Desiré	délégué de la C <sup>me</sup> de Chateaurandon	Boyer Joseph - C. M.	
153	Feraud J <sup>h</sup> Baptiste	d <sup>o</sup> la Ferusse	Julien Emile C. M.	
154	Feraud Prosper	d <sup>o</sup> le Brusquet	Faucon Elie - C. M.	
155	Ferry (de) Henri	d <sup>o</sup> Carniol	Borel Louis - C. M.	
156	Florens Elie J <sup>h</sup> B <sup>e</sup>	Conseiller d'arrondissement		
157	Francon Joseph	délégué de la C <sup>me</sup> de Mison	Curnier Simeon - C. M.	
158	Francon Elément	d <sup>o</sup> Entrevennes	Faure Joseph, adj <sup>t</sup>	
159	Francon Mayeul Desiré	d <sup>o</sup> Valensole	Bourquet Romain C. M. Roume Joseph - C. M.	
160	Gabert Jean B <sup>e</sup>	Conseiller d'arrondissement		
161	Gallissian Louis	délégué de la C <sup>me</sup> de St Symphorien	Bayle Ludovic - C. M.	
162	Garcin Edouard	d <sup>o</sup> Guimoisson	Alivier Victor - C. M.	
163	Garcin Joseph	d <sup>o</sup> Castellane	Collombet Joseph - C. M.	
164	Gardiol Louis	Conseiller Général		
165	Garnier Bienvenu	délégué de la C <sup>me</sup> de la Rochette	Raybaud Simon adj <sup>t</sup>	
166	Garron Eugène	d <sup>o</sup> S <sup>t</sup> Jurs	Soms Auguste, adj <sup>t</sup>	
167	Gasquet Henri	Conseiller Général		
168	Gassend Auguste	délégué de la C <sup>me</sup> de Malijai	Imbert Louis, adj <sup>t</sup>	
169	Gassier Adrien	d <sup>o</sup> Barcelonnette	Fortoul Louis C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
170	Gassier Paul	Conseiller Général		
171	Gaubert Albert	délégué de la C <sup>me</sup> de Volonne	Lambert Léopold C.M.	
172	Gaubert Jean	d <sup>o</sup> Marosque	{ Depieds marius C.M. Fournel Léon C.M.	
173	Gaudemard Joseph	d <sup>o</sup> Uvernet	Bonnet Zéphirin, adj <sup>t</sup>	
174	Gay Hyacinthe	d <sup>o</sup> Marcoux	Sivan Denis, adj <sup>t</sup>	
175	Gay Jean napoléon	d <sup>o</sup> Allos	Michel Gustave C.M.	
176	Gayde Florent	d <sup>o</sup> Montagnac	Feitevin Julien C.M.	
177	Gerbert Amédée	d <sup>o</sup> Forcalquier	{ Arnoux Gabriel C.M. Bremond Léon C.M.	
178	Gertoux Hilaire	d <sup>o</sup> Ganagobie	Mounier Fernand C.M.	
179	Gibert Zéphirin	d <sup>o</sup> St-André	Gaymard Joseph C.M.	
180	Graud Célestin	d <sup>o</sup> Maricaud	Vaugier Frenée, maire	
181	Graud Elie	d <sup>o</sup> St-Croix de Verdon	Régibaud Joseph C.M.	
182	Graud Joseph	Suppléant de Sourribes		
183	Goin Firmin	délégué de la C <sup>me</sup> de Tours	Jauffred Joseph, adj <sup>t</sup>	
184	Gondran Jean B <sup>te</sup>	d <sup>o</sup> Sigonce	Ganier J <sup>te</sup> Marie C.M.	
185	Gondran Robert	d <sup>o</sup> Cruis	Eurin Albert C.M.	
186	Gontal Louis	d <sup>o</sup> Revort des Brousses	Savouilland Benoit, maire	
187	Gontard Valentin	Conseiller d'arrondissement		
188	Gouirand Ferdinand	délégué de la C <sup>me</sup> de Peyrosq	Jauffred Angelin C.M.	
189	Gouirand Joseph	d <sup>o</sup> Dauphin	Mauvel Léon C.M.	
190	Goujon Elie	d <sup>o</sup> Vergons	Berton Augustin C.M.	
191	Grac Jules	d <sup>o</sup> Braux	Salici Antoine, adj <sup>t</sup>	
192	Granier Pierre	d <sup>o</sup> Laubruisse	Chailan Théophile C.M.	
193	Granoux Henri	d <sup>o</sup> Digne	{ Granoux Henri C.M. Fellequin Augustin C.M.	
194	Grégoire Alphonse	d <sup>o</sup> Appedette	Grégoire Célestin C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
195	Gros André Joseph	délégué de la C <sup>me</sup> de Beynes	Garcin Paul, adj <sup>t</sup>	
196	Guichard Camille	d <sup>e</sup> Le Poil	Isnard Emile - C.M.	
197	Guichard Emile	d <sup>e</sup> Magistres	Rousson Théodule - C.M.	
198	Guichard Lazare	d <sup>e</sup> Mézel	Sin Emile - C.M.	
199	Guiou Alexandre	d <sup>e</sup> Montagnac	Soiterin Julien - C.M.	
200	Guilheume Foussaint	Conseiller général		
201	Guillemon Joseph	délégué de la C <sup>me</sup> de Barras	Legay Benjamin, adj <sup>t</sup>	
202	Guillon Urbain	d <sup>e</sup> Lardiers	Estmieu Baptiste - C.M.	
203	Halec Alphonse Benjamin	Conseiller d'arrondissement		
204	Hamel Louis	délégué de la C <sup>me</sup> de Namoque	Dépieds Marius - C.M. Fournel Léon - C.M.	
205	Henry Gabriel	d <sup>e</sup> Ongles	Eurin Delle - C.M.	
206	Henry Lucien	d <sup>e</sup> Forealquier	Renoux Gabriel - C.M. Bremont Léon - C.M.	
207	Heyrie Léon	Conseiller général		
208	Hommorat André	Député		
209	Hommorat Charles	délégué de la C <sup>me</sup> de La Mure	Simon Tréne - C.M.	
210	Hommorat Léon	Conseiller général		
211	Hugues Antoine	délégué de la C <sup>me</sup> d'Artoin	Enilh André - C.M.	
212	Hugues Benjamin	d <sup>e</sup> Vachères	Lément Cloris - C.M.	
213	Hugues Lucien	d <sup>e</sup> Fabois	Latit Marcelin - C.M.	
214	Isard Camille	délégué de la C <sup>me</sup> de Simiane	Signoret Henri - C.M.	
215	Isbert Albert	Conseiller général		
216	Isbert Germain	délégué de la C <sup>me</sup> de Sisteron	Rolland Félicien - C.M. Garcin Désire - C.M.	
217	Isnard Amedée	d <sup>e</sup> Chénérilles	Abbas Amedée, Adj <sup>t</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
218	Board François	Conseiller Général		
219	Board Jules	délégué de la C <sup>me</sup> d'Arzet	Board Henri - C.M.	
220	Board Léon	d <sup>e</sup> Reillanne	Aubion Lucien - C.M.	
221	Jacomet Louis	délégué de la C <sup>me</sup> de Castellet-les- Sausses	Dol Emile - C.M.	
222	Jame Séraphin	d <sup>e</sup> La Breole	Barneaud J <sup>h</sup> Desvire - C.M.	
223	James Alfred	d <sup>e</sup> Faucon (B <sup>te</sup> )	Bellon Remy, maire	
224	Jaubert Eugène	Conseiller d'arrondissement		
225	Jaubert Henri	Conseiller Général		
226	Jauffret J <sup>n</sup> B <sup>te</sup>	délégué de la C <sup>me</sup> de St-Laurent	Collombet Augustin, act <sup>e</sup>	
227	Jean Victorin	d <sup>e</sup> Revest du Brion	Grenon Fabius - C.M.	
228	Joly Antony	Député		
229	Joselet Edouard	délégué de la C <sup>me</sup> de Mallemouren	Julien Victorin - C.M.	
230	Jourdan Eugène	Conseiller d'arrondissement		
231	Jourdan François	délégué de la C <sup>me</sup> de Mison	Curnier Simon - C.M.	
232	Jourdan Gustave	d <sup>e</sup> Digne	Gung Henri - C.M. Pelleguin Augustin - C.M.	
233	Juliany Joseph	d <sup>e</sup> St-Stienne	Fourniave Louis - C.M.	
234	Julien André	d <sup>e</sup> les Omergues	Arnaud Casimir - C.M.	
235	Julien Henri	d <sup>e</sup> Valsaints	Mathieu Tranquille, act <sup>e</sup>	
236	Lambert Louis	délégué de la C <sup>me</sup> de Manosque	Depieds Marius - C.M. Fournel Léon - C.M.	
237	Latil Alexandre	d <sup>e</sup> Château-Arnoux	Viton Audecè - C.M.	
238	Latil Joseph	d <sup>e</sup> Cures	Guende Léon - C.M.	
239	Laudric Baptiste	d <sup>e</sup> Nibles	Reynier Mary - C.M.	
240	Langier Joseph	d <sup>e</sup> Beauvezet	Nichelme Ambroise, act <sup>e</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
241	Langier Siffrein	délégué de la C <sup>te</sup> de Dauphin	Mauvel Léon C.M.	
242	Laurent Ferdinand	d <sup>e</sup> Le Lauzet	Martin Augustin C.M.	
243	Lauthier Magloire	d <sup>e</sup> St-Maurice	Rolland Fortune C.M.	
244	Libre Louis	d <sup>e</sup> Valensole	Bousquet Romain C.M. Roume Joseph C.M.	
245	Libre Toussaint	d <sup>e</sup> Oraison	Frabe Adolphe C.M.	
246	Mac. Adaras	Conseiller Général		
247	Magaud Camille	délégué de la C <sup>te</sup> de St-Jurson	Renou Thomas C.M.	
248	Magaud Hubert	d <sup>e</sup> Tamaron	Magaud Joseph C.M.	
249	Magaud Jean	d <sup>e</sup> La Robine	Giraud Séraphin, adj <sup>t</sup>	
250	Magnan Ferdinand	Conseiller d'arrondissement		
251	Magnier Georges	Conseiller Général		
252	Mallet Sixte	délégué de la C <sup>te</sup> de Mallemoisson	Pons François, adj <sup>t</sup>	
253	Malon Sixte	Conseiller Général		
254	Manent Arthur	délégué de la C <sup>te</sup> de St-Jean	Chaillan André, adj <sup>t</sup>	
255	Manuel Léovic	Conseiller d'arrondissement		
256	Manuel Eugène	Conseiller d'arrondissement		
257	Mariaud Eugène	délégué de la C <sup>te</sup> de Eschanon	Segond Théophile C.M.	
258	Marin Justin	d <sup>e</sup> Cartellet	Renou Pierre, adj <sup>t</sup>	
259	Marron Pierre	d <sup>e</sup> Valernes	Sauvies Joseph C.M.	
260	Martel Joseph	d <sup>e</sup> Bayons	Rougon Ferdinand C.M.	
261	Martel Léon	d <sup>e</sup> Authon	Nevière Léon C.M.	
262	Martel Louis	d <sup>e</sup> St-Julien	Collomp Joseph C.M.	
263	Martin Casimir	d <sup>e</sup> Reillaume	Aubion Lucien C.M.	
264	Martin Cyprien	d <sup>e</sup> Seyne	Liottard Henri C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
265	Martin Cyrille	délégué de la <sup>com</sup> de Villars-Brandis	Collomp Paulin C.M.	
266	Martin Joseph	d <sup>e</sup> Riez	Veyan Joseph - C.M.	
267	Martin Marius	suppl <sup>t</sup> de la <sup>com</sup> du Caive		
268	Masseaux Pierre	délégué de la <sup>com</sup> de Quinson	Furvière Pieuvre, adj <sup>t</sup>	
269	Massot Martial	Conseiller Général		
270	Maurier Ernest	délégué de la <sup>com</sup> de Gréoux	Arbonel Edouard C.M.	
271	Mauvel Auguste	d <sup>e</sup> les Dourbes	Frison Laurent, adj <sup>t</sup>	
272	Mauvel Emile	d <sup>e</sup> Enchastrayes	Jaffred Jean François, adj <sup>t</sup>	
273	Mauvel Jean Joseph	Conseiller Général		
274	Mauvel Paul	délégué de la <sup>com</sup> de Manosque	Dérieds Marius C.M. Fournel Léon, C.M.	
275	Maurin Remi	d <sup>e</sup> Revel	Honoré Hypolite C.M.	
276	Mégy André	d <sup>e</sup> Volonne	Laubert Léopold C.M.	
277	Mégy Augustin	d <sup>e</sup> St-Michel	Mollet Gaston C.M.	
278	Mégy Joseph	d <sup>e</sup> La Motte	Yasse Henri C.M.	
279	Meynier Joseph	d <sup>e</sup> Châteauneuf-V <sup>o</sup> S <sup>t</sup> D <sup>e</sup>	Amayenc Edouard, adj <sup>t</sup>	
280	Meyran Léon	d <sup>e</sup> Jausiers	Destier Caliste - C.M.	
281	Michel Alphonse	d <sup>e</sup> Maure	Meynier Ferdinand C.M.	
282	Michel Hyacinthe Louis	Conseiller d'Arrondissement		
283	Michel Joseph	délégué de la <sup>com</sup> de Forcalquier	Amoux Gabriel C.M. Bremond Léon C.M.	
284	Michel Marius	d <sup>e</sup> Sisteron	Rolland Félix C.M. Garcin Desire C.M.	
285	Michel Michel	d <sup>e</sup> Montblanc	Faullier Joseph, adj <sup>t</sup>	
286	Michel Noé	d <sup>e</sup> Entrepierres	Arnaud Emile, adj <sup>t</sup>	
287	Michel Paul	d <sup>e</sup> Entrevaux	Vachier Pierre, adj <sup>t</sup>	
288	Michel Victor	d <sup>e</sup> Miezelles	Dauvelle Firmin, adj <sup>t</sup>	
289	Mollet Angely	d <sup>e</sup> St-Michel	Mollet Gaston - C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
290	Monge Angelin	Conseiller d'arrondissement		
291	Moutier Hippolyte	délégué de la <sup>commune</sup> d'Estouillon	Roux Pascal C.M.	
292	Nègre Paul	délégué de la <sup>commune</sup> de Sisteron	Rolland Felicien C.M. Garcin Desire C.M.	
293	Névière Baptistin	d <sup>e</sup> Sisteron	Rolland Felicien C.M. Garcin Desire C.M.	
294	Névière Justin	d <sup>e</sup> Valensole	Bousquet Romain C.M. Roume Joseph C.M.	
295	Névière Lucien	d <sup>e</sup> Esparron de Verdun	Brunet Jules, <sup>adjoint</sup>	
296	Nicolas Joseph	d <sup>e</sup> Archail	Ravel Louis, C.M.	
297	Noat Eugène	d <sup>e</sup> Céreste	Imbert Henri C.M.	
298	Olivier Olivier	délégué de la <sup>commune</sup> de St-Jacques	Garnet Auguste, <sup>adjoint</sup>	
299	Olivier Olivier	d <sup>e</sup> Néolans	Trouche Zacharie C.M.	
300	Pascal Célestin	Conseiller d'arrondissement		
301	Pascal Hilaire	délégué de la <sup>commune</sup> de Plumane	Ferrat <sup>adjoint</sup> C.M.	
302	Pascal Thémon	d <sup>e</sup> Limans	Tourpre Célestin C.M.	
303	Paul Baptistin	d <sup>e</sup> Trévans	Gilly Adrien, <sup>adjoint</sup>	
304	Paul François	Conseiller d'arrondissement		
305	Pellissier Camille	Conseiller Général		
306	Pellegrin <sup>fr</sup> Alexandre	délégué de la <sup>commune</sup> d'Annot	Henry <sup>adjoint</sup> C.M.	
307	Pellegrin Michel	d <sup>e</sup> Montjustin	Vial Albini, <sup>adjoint</sup>	
308	Pelleng Alphonse	d <sup>e</sup> Choard	Delaye Joseph, C.M.	
309	Pellissier Albert Eugène	Conseiller d'arrondissement		
310	Pellissier Marinus	délégué de la <sup>commune</sup> de Lurs	Roche Paul C.M.	
311	Pelloquin Edouard	d <sup>e</sup> Moustiers	Rouvier Augustin C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
312	Perchot Justin	Député		
313	Perrymond Théophile	Conseiller d'arrondissement		
314	Peyrothe Joseph	Délégué de la C <sup>me</sup> de Salignac	Delays Edouard, adj <sup>t</sup>	
315	Piconcely Eusebe	d <sup>e</sup> Venterol	Mury Joseph C.M.	
316	Pierriouard Eugène	d <sup>e</sup> Blicux	Castinel Honoré Foussaint Maire	
317	Piconcely Jules	d <sup>e</sup> Chumac	Ferrat J <sup>m</sup> B <sup>te</sup> C.M.	
318	Plaisant Antoine	d <sup>e</sup> Meyromes	Meyran Léon - C.M.	
319	Plane Joseph	d <sup>e</sup> Oraison	Fabre Adolphe C.M.	
320	Plésant Antoine	d <sup>e</sup> Barcelonnette	Fortoul Louis C.M.	
321	Poental Paul	d <sup>e</sup> Cereste	Imbert Henri C.M.	
322	Port Bienvenu	d <sup>e</sup> Preverest	Bourdin Pierre C.M.	
323	Porte Jean Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
324	Pourcin Adelin Hippolyte	délégué de la C <sup>me</sup> de Villemus	Vignier Lucien adj <sup>t</sup>	
325	Pourpe Auguste	d <sup>e</sup> St Eulle	Sauteyron Joseph - C.M.	
326	Pourpe Louis	d <sup>e</sup> Lincel	Granon Louis, adj <sup>t</sup>	
327	Proal Jules	d <sup>e</sup> Riez	Veyan Jean C.M.	
328	Prunier Joseph	Conseiller Général		
329	Pustel Armand	Conseiller Général		
330	Raybaud Antoine	délégué de la C <sup>me</sup> de St Benoit	Langier Jacques C.M.	
331	Rebaud Joseph	d <sup>e</sup> Courchons	Ravel Joseph, adj <sup>t</sup>	
332	Rebuffel Roger	d <sup>e</sup> Peyroules	Pascal Calixte, adj <sup>t</sup>	
333	Reinach Joseph	Député		
334	Reybaud Nicolas	Conseiller d'arrondissement		
335	Reymond Hippolyte	Conseiller d'arrondissement		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
336	Reymond Jean Baptiste	délégué de la C <sup>ue</sup> de Peyruis	Chaiy Cyprien C.M.	
337	Reynaud Alexandre	d <sup>e</sup> Fugères	Ruthman Raphaël C.M.	
338	Reynaud Antoine	Conseiller d'Arrondissement		
339	Reynaud Joachim	délégué de la C <sup>ue</sup> d'Aumont	Bouffard Justin, adj <sup>t</sup>	
340	Reynaud Joseph	d <sup>e</sup> La Landamine	Garcin Jean B <sup>e</sup> C.M.	
341	Reynaud Léon	d <sup>e</sup> Camersane	Trabe Jean B <sup>e</sup> C.M.	
342	Reynaud Théodore	d <sup>e</sup> Sigoyer	Allibert Albert C.M.	
343	Ricaud Bieuvencu	d <sup>e</sup> Allos	Michel Gustave C.M.	
344	Richard Jules	d <sup>e</sup> S <sup>t</sup> Estève	Roux Joseph, adj <sup>t</sup>	
345	Richard Célestin	d <sup>e</sup> Vallèlle	Thome Blaise C.M.	
346	Richard Jules	d <sup>e</sup> Tradi	Segond J <sup>h</sup> Coube C.M.	
347	Richard Mathieu	d <sup>e</sup> Vilhosc	Mury Claire C.M.	
348	Richelmi Damien	d <sup>e</sup> Entrevaux	Vachier Pierre, adj <sup>t</sup>	
349	Richier Joseph	d <sup>e</sup> Faucon (1 <sup>re</sup> )	Escuyer Scraphin C.M.	
350	Rignol Marcellin	Conseiller d'Arrondissement		
351	Rippert Albert	délégué de la C <sup>ue</sup> de Sisteron	Rolland Felicien C.M. Garcin Debré C.M.	
352	Rippert Louis	Conseiller d'Arrondissement		
353	Robert Alexandre	délégué de la C <sup>ue</sup> de Larochè	Bonneaud Achille C.M.	
354	Roche Xavier	d <sup>e</sup> Claret	Conchy Antoine C.M.	
355	Rolland Charles	Conseiller d'Arrondissement		
356	Rolland Edouard	délégué de la C <sup>ue</sup> de Melue		
357	Rolland Elie	Conseiller d'Arrondissement		
358	Rolland Philogène	délégué de la C <sup>ue</sup> de Bayons	Rougon Ferdinand C.M.	
359	Romieu Charles	Conseiller Général		
360	Rougier Amédée	délégué de la C <sup>ue</sup> de Seyne	Listard Henri C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
361	Rougon Firmin	délégué de la <sup>com.</sup> de Seloumet	Reybaud Jean adj <sup>t</sup>	
362	Rougon Zabulon	d <sup>e</sup> St-Martin-le-Seyne	Pascal Joseph C.M.	
363	Rouvière Ferdinand	d <sup>e</sup> Fuimorisson	Ollivier Victor - C.M.	
364	Roux Adrien	Conseiller Général		
365	Roux Joseph	délégué de la <sup>com.</sup> de Colmars	Gerard Joseph - C.M.	
366	Roux Joseph Désiré	d <sup>e</sup> Verdaches	Lombard Louis - C.M.	
367	Roux Marcelin	d <sup>e</sup> Chorame-Haute	Borel Théophile - C.M.	
368	Roux Marius	d <sup>e</sup> Bras d'asse	Brunias Philippe, adj <sup>t</sup>	
369	Roux Paul	d <sup>e</sup> Mezel	Sin Emile - C.M.	
370	Royère Hilarion	Conseiller d'arrondissement		
371	Salvagy Gratien	délégué de la <sup>com.</sup> de Digne	{ Guenz Henri C.M. Fellegrin Augustin - C.M.	
372	Saloe (de) Jean	Conseiller Général		
373	Sappe Philippe	délégué de la <sup>com.</sup> de Montpezat	Serre Ernest - C.M.	
374	Savin Jean	d <sup>e</sup> les Mées	Picon Henri - C.M.	
375	Savornin Paul	d <sup>e</sup> Seyne	Listard Henri C.M.	
376	Savouilland Emile	d <sup>e</sup> Ongles	Eurin Dellile C.M.	
377	Sauran François	d <sup>e</sup> Méailles	Fortoul Albert adj <sup>t</sup>	
378	Sauvère François	d <sup>e</sup> Rougon	Bondil Augustin, adj <sup>t</sup>	
379	Segond Joseph	d <sup>e</sup> Draix	Richard y <sup>ms</sup> - C.M.	
380	Seignon Victorin	d <sup>e</sup> Saumane	Blanc Auguste - C.M.	
381	Sénès Cassin Brutus	Conseiller Général		
382	Siaud Alphonse	délégué de la <sup>com.</sup> d'Augès	Roux Marcellin, adj <sup>t</sup>	
383	Sicard Emile	d <sup>e</sup> les Œuilles	Gilly Jacques - C.M.	
384	Sicard Martial	d <sup>e</sup> Focalquier	{ Arnoux Gabriel C.M. Bremond Léon - C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
385	Sicard Paulin	délégué de la <sup>commune</sup> de Peyruis	Chaix Cyprien C.M.	
386	Signoret Eugène	d <sup>e</sup> St-Paul	Bonardel, Argeny, Alphonse C.M.	
387	Signoret Sébastien	Conseiller général		
388	Silve Cyrus	délégué de la <sup>commune</sup> de Gigors	Gervais Emile C.M.	
389	Sioubert Léon	d <sup>e</sup> Carrières	Verdillon Edouard adj <sup>t</sup>	
390	Sola Paul	d <sup>e</sup> Digne	{ Guay Henri C.M. Pelleguin Augustin C.M.	
391	Spitalier J <sup>m</sup> B <sup>e</sup>	d <sup>e</sup> La Condamine	Garcin Jean B <sup>e</sup> - C.M.	
392	Sube Henri	d <sup>e</sup> Revert St-Martin	Ermiol Ferdinand, adj <sup>t</sup>	
393	Tancredi Désiré	délégué de la <sup>commune</sup> de Eouly	Blanc Joseph - C.M.	
394	Tavan Fabien	d <sup>e</sup> Valavoire	Silve Ferdinand C.M.	
395	Taxil Antoine	d <sup>e</sup> Entrages	Roux François C.M.	
396	Toston Emile	d <sup>e</sup> Digne	{ Guay Henri C.M. Pelleguin Augustin	
397	Thumin Joseph	d <sup>e</sup> Volx	Daumas Joseph C.M.	
398	Touche Adolphe	d <sup>e</sup> Vaumeilh	Clement Pierre, adj <sup>t</sup>	
399	Touche Désiré	d <sup>e</sup> Turriers	Gros François C.M.	
400	Touche Jules	d <sup>e</sup> Bellaffaire	Aguillon Vital C.M.	
401	Toulousan Fleury	d <sup>e</sup> Albiose	Tourribes Simon C.M.	
402	Touvoe Louis	d <sup>e</sup> Mirabeau	Gayon Henri - C.M.	
403	Trabaud Ferdinand	d <sup>e</sup> Ubraye	Reboul Tom, adj <sup>t</sup>	
404	Trabuc Auguste	d <sup>e</sup> Lambert	Loubard Casimir C.M.	
405	Trévioux Léon	d <sup>e</sup> St-Vincent (B <sup>de</sup> )	Launier Louis, C.M.	
406	Trézend Pierre	d <sup>e</sup> Château-Arnoux	Viton Amédée - C.M.	
407	Tron Bernard	d <sup>e</sup> Méolans	Trouche Zacharie - C.M.	
408	Tron Jean-Baptiste	d <sup>e</sup> Revel	Honoré Hyppolite - C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
H09	Eurecan Marius	délégué de la C <sup>m</sup> de Pierrevert	Bouardin Pierre. C.M.	
H10	Eurin Henri	d <sup>o</sup> St Etienne	Lourniaire Louis, C.M.	
H11	Eurel Leon	d <sup>o</sup> Urvis	Léouffre Desire. C.M.	
H12	Vachet Laurent	d <sup>o</sup> Montfuron	Anquier Marius - C.M.	
H13	Ventre André	d <sup>o</sup> Villers Colmars	Ventre Jean B <sup>e</sup> ag <sup>t</sup>	
H14	Verdollin Alexandre	d <sup>o</sup> Arnot	Henry J <sup>n</sup> B <sup>e</sup> - C.M.	
H15	Vial Martin	d <sup>o</sup> La Roche Girou	Bonnet Dieudonné C.M.	
H16	Vigne Joseph	d <sup>o</sup> Lauzet	Martin Augustin C.M.	
H17	Vinay Jean	d <sup>o</sup> Larche	Donmeaud Adrien. C.M.	
H18	Vollaire Emile	d <sup>o</sup> Sisteron	Rolland Felicien C.M. Garcin Desire - C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Digue*, le *19 août* 1910.



Par Délégation du Préfet  
Le Secrétaire Général

*[Handwritten signature]*

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.(N<sup>os</sup> 1 à 143 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

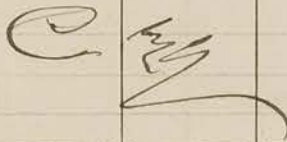
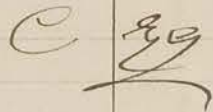
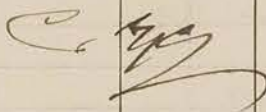
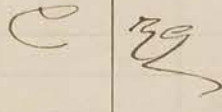
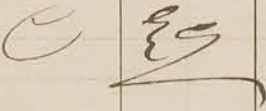
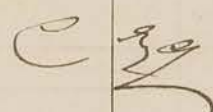

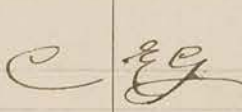
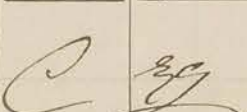
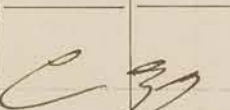
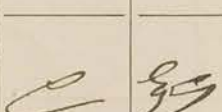
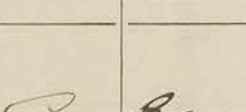
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 août 1910 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abbès Baptistin délégué de Levens		C	eg		
2	Abbès, Camille délégué de Barvième		C	eg		
3	Richard Clement délégué St-Martin - St-Loup		C	eg		
4	Pilhaud Joseph délégué Chorame - Barre		C	eg		
5	Pilhaud Eugène délégué St-Maine		C	eg		
6	Pillaud Frédéric Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
7	Amielh Léon Joseph délégué Barles		C	eg		
8	Amielh Simeon délégué Choard		C	eg		
9	André Joseph Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
10	Andrieux Louis Député		C	eg		
11	Antoine Joseph délégué St-Pierre		C	eg		
12	Antoine (d') Louis délégué St-Julien d'Asse		C	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Arnaud Gaston délégué Sisteron					
14	Arnaud Simon Félicie délégué au Castellard					
15	Artaud Sylvain délégué Robion					
16	Astoin Philippe délégué Reynier					
17	Aubenas (d') Raoul délégué Aubenas					
18	Aubert Alexandre délégué à Pinac					
19	Aubert Archange Conseiller Général					
20	Aubert Célestin Conseiller d'arrondissement					
21	Aubert Paulin délégué Le Chaffaut					
22	Audibert Philippe délégué Revert du Bion					
23	Audiffred Firmin délégué Gausiers					
24	Aurac Gratien délégué Manosque					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Auzet Louis délégué Digne		C	eg		
26	Auzet Marius délégué à La Javie		C	eg		
27	Auzet Vincent délégué Beaujeu		C	eg		
28	Aymes Cyrille délégué Espinouse		C	eg		
29	Banon Maximin délégué Champtercier		C	eg		
30	Banon Victorin délégué Gréoux		C	eg		
31	Barbe Jean Baptiste délégué Suimichel		C	eg		
32	Barlatier <sup>en B<sup>te</sup></sup> Conseiller d'arrondissement		C	eg		
33	Barneaud Auguste délégué Montclar		C	eg		
34	Barneaud Ernest délégué la Breole		C	eg		
35	Bayle Pierre Edouard délégué Le Vernet		C	eg		
36	Béraud Louis Conseiller d'arrondissement		C	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bergier Théophile délégué Livois		C	39		
38	Berle François délégué Allemagne		C	39		
39	Bermond de Vaulx (de) Conseiller général		C	39		
40	Bernard André délégué Escalé		C	39		
41	Bernard Cyprien délégué Forcalquier		C	39		
42	Bernard Desrie délégué La Motte		C	39		
43	Bernard Louis Conseiller Arrondissement		C	39		
44	Beroard Charles délégué les Mées		C	39		
45	Beraudun Frédéric délégué Sisteron		C	39		
46	Bizot Hyacinthe délégué Banon	Gendarme supplé	C	39		
47	Blanc Amédée délégué Frénerue		C	39		
48	Blanc Fortuné délégué Blégiers		C	39		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Blanc Louis délégué Valensole		C	<i>[Signature]</i>		
50	Blanc Marcel délégué Moyers		C	<i>[Signature]</i>		
51	Blanchet Léopold délégué St <sup>e</sup> Croix-à-Sauze		C	<i>[Signature]</i>		
52	Bondil Michel, délégué Chateaux & Moustiers		C	<i>[Signature]</i>		
53	Bonifay Edouard délégué Aiglun		C	<i>[Signature]</i>		
54	Bonnefoy Alphonse délégué Montsalier		C	<i>[Signature]</i>		
55	Bonnefoy André délégué St <sup>e</sup> Vincent-de-Moyers		C	<i>[Signature]</i>		
56	Bonnefoy Henri délégué Redortiers		C	<i>[Signature]</i>		
57	Bonnet Casimir délégué Montfort		C	<i>[Signature]</i>		
58	Bonnet Elie délégué Villevicille		C	<i>[Signature]</i>		
59	Bonnet Ferdinand délégué Chorane-Basse		C	<i>[Signature]</i>		
60	Bonnet Joseph délégué Beauvezet		C	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bomet Marius délégué Colmars		C	eg		
62	Bommiol Fernand délégué Forcalquier		C	eg		
63	Bontoux Charles délégué Tisteron		C	eg		
64	Bontoux Léon délégué Simiane		C	eg		
65	Borel Casimir délégué Banon		C	eg		
66	Bouffier Joseph délégué Traison		C	eg		
67	Bourquel Joseph délégué Cartellane		C	eg		
68	Bourques Jules délégué Villeneuve		C	eg		
69	Boutin Joseph délégué Sarisses		C	eg		
70	Boyer Adrien Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
71	Boyer Joseph délégué Montlaux		C	eg		
72	Bremond Albert délégué Villeneuve		C	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Broussard Emile délégué Cartellane		C	39		
74	Brun Camille délégué St-Fons		C	39		
75	Brun Marius délégué Cartellet St-Cassien		C	39		
76	Caire Honoré Conseiller d'arrondissement		C	39		
77	Carbonel Paul délégué Moustiers		C	39		
78	Cavetier Prudent Conseiller d'arrondissement		C	39		
79	Caurin Jean B <sup>te</sup> délégué Allons		C	39		
80	Chabaud Thomas délégué à Riez		C	39		
81	Chabaud Marius délégué Saleilhas		C	39		
82	Chaillan August délégué Cartonne		C	39		
83	Chaillan Julien délégué La Colle St-Michel		C	39		
84	Chaix Désiré délégué Freissal		C	39		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Chaix Jacques délégué Auvibeau		C	eg		
86	Chaix Meidard délégué Peipin		C	eg		
87	Chandre Firmin délégué Creisset		C	eg		
88	Chaudon Paul Antoine délégué Roumoules		C	eg		
89	Chaumeton Marcel délégué Mansosque		C	eg		
90	Chaussegros Flavien Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
91	Chaurin Alphonse délégué Caulanne		C	eg		
92	Chaurin Antoine délégué Bevons		C	eg		
93	Chaillan Paul délégué Digne		C	eg		
94	Cholin Albert Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
95	Clariond Remy Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
96	Clement Fortuné délégué Châteauneuf-Miravail		C	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Clement Joseph délégué Noyers		C	eg		
98	Clement Paulin délégué à l'hospitalet		C	eg		
99	Cleopâtre Louis Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
100	Colombet J <sup>m</sup> B <sup>te</sup> délégué La Salud		C	eg		
101	Collomp Felicien délégué Castillon		C	eg		
102	Collomp Glacide délégué Châteauport		C	eg		
103	Combe Camille Conseiller d'Arrondissement		C	eg		
104	Conilh César délégué Fiegut		C	eg		
105	Couvers Frédéric délégué St-Lyons		C	eg		
106	Couvers Octave Conseiller Général		C	eg		
107	Coste Augustin Conseiller Général		C	eg		
108	Coullat Joseph délégué Moriez		C	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Courtois (de) Pierre Conseiller Général		C			
110	Cruvellier Casimir délégué B. deuxième		C			
111	Cuillerier Felicien délégué les Mées		C			
112	Cysare Marius délégué Moane		C			
113	Daumas Augustin délégué Brunet		C			
114	Daumas Cyrille délégué Esparron la Bâtie		C			
115	Daumas Eugène Suppléant St. Geniez	Daumas Eugè Supp	C			
116	Daumas Joseph Conseiller Général		C			
117	Daumas Joseph Suppléant Volx	Daumas J Suppléant	C			
118	David Achille délégué Valensole		C			
119	David Lucien délégué La Garde		C			
120	Davin Pierre délégué Curbans		C			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Demaudoly Etienne délégué, Chaudon Bedesun		C			
122	Demaudoly (de) Raoul délégué Demaudoly		C			
123	Demaudoly Romain délégué Chasteuil		C			
124	Denoize Félix délégué Digne		C			
125	Dépieds Ambré délégué St-Martin de Brômes		C			
126	Dépieds Félix délégué Grièverue		C			
127	Derbez Cesar délégué, Mbaye		C			
128	Dessier Calixte Conseiller d'arrondissement		C			
129	Dol Emile délégué Valensole		C			
130	Dol Joseph délégué Organs		C			
131	Dol Philippe délégué Angles		C			
132	Domadien Joseph Conseiller d'arrondissement		C			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Domot Edmond délégué Chéze		C	eg		
134	Doux Joseph délégué Marcelouette		C	eg		
135	Dozoul Honoré Conseiller général		C	eg		
136	Dray Adolphe délégué Manosque		C	eg		
137	Durand Honoré délégué à Fontis		C	eg		
138	Emieu Alphonse délégué St Gulle		C	eg		
139	Espagnet <sup>jr</sup> Christophe délégué Senez		C	eg		
140	Esther Frédéric délégué Manosque		C	eg		
141	Etienne Louis délégué la Billanne		C	eg		
142	Eyriès Amédée Conseiller d'arrondissement		C	eg		
143	Eyriès Emile délégué Manosque		C	eg		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 143 électeurs.

A Digne, le 27 août 1910.

Le Préfet,  
Par Délégation du Préfet  
Le Secrétaire Général

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

143 émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
143 \_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 9<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 144 à 291 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 août 1910 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
144	Fabre Auguste Conseiller d'arrondissement					
145	Fabre Fortuné délégué Aubignosc	Laurent Lucien				
146	Fabre Joseph délégué Digne	Laurent Lucien				
147	Fabre Joseph délégué Fontienne					
148	Fabre Joseph Etienne délégué St. André					
149	Faudon Joseph délégué Belan					
150	Faure Isidore délégué St. Paul					
151	Féraud Camille Conseiller d'arrondissement					
152	Féraud Desiré délégué Châteaureidon					
153	Féraud J <sup>h</sup> Baptiste délégué La Perusse					
154	Féraud Prosper délégué Le Brusquet					
155	Ferry (de) Henri délégué Carniol					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
156	Florens Elie 7 <sup>e</sup> B <sup>te</sup> Conseiller d'Arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
157	Francois Joseph délégué Mison		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
158	Francois Clément délégué Entrevennes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
159	Francois Kameul Denis délégué Valensole		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
160	Gabert Jean Baptiste Conseiller d'Arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
161	Gallissian Louis délégué St Symphorien		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
162	Garcin Edouard délégué Lui morisson		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
163	Garcin Joseph délégué Castellane		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
164	Gardiol Louis Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
165	Garnier Bienvenu délégué La Rochette		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
166	Garron Eugène délégué St Jurs		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
167	Casquet Henri Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
168	Gassend Auguste délégué Nalijai					
169	Gassier Adrien délégué Barcelonnette					
170	Gassier Paul Conseiller Général					
171	Gaubert Albert délégué Volonne					
172	Gaubert Jean délégué Manosque					
173	Gaudemard Joseph délégué Noormet					
174	Gay Hyacinthe délégué Médoux					
175	Gay Jean Napoléon délégué Allos					
176	Gayde Florent délégué Montagnac					
177	Gerbert Amédée délégué Forcalquier					
178	Gertoux Hilaire délégué Ganagobie					
179	Gibert Zéphirin délégué St André					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
180	Giraud Célestin délégué Baviand					
181	Giraud Elie délégué St <sup>e</sup> Croix de Verdon					
182	Giraud Joseph suppléant Souvibes					
183	Goin Firmin délégué Fours					
184	Gondran Jean B <sup>te</sup> délégué Sigonce					
185	Gondran Robert délégué Cruis					
186	Gontal Louis délégué Revert des Brousses					
187	Gontard Valentin Conseiller d'arrondissement					
188	Gouiraud Ferdinand délégué Feyresq					
189	Gouiraud Joseph délégué Dauphin					
190	Goujon Elie délégué Vergons					
191	Grac Jules délégué Braux					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
192	Granier, Pierre délégué Lambuisse		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
193	Granoux, Henri délégué Digne		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
194	Grégoire, Alphonse délégué Oppedette		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
195	Gros André Joseph délégué Beynes		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
196	Guichard Camille délégué le Poil		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
197	Guichard Emile délégué Bajartes		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
198	Guichard Lazare délégué Mozel		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
199	Guieu Alexandre délégué Montagnac		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
200	Guicheaume Toussaint Conseiller général		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
201	Guillemon, Joseph délégué Barras	Legay Benjamin Conseiller municipal Barras	<i>PG</i>	<i>PG</i>		
202	Guillon Urbain délégué Lardiers		<i>PG</i>	<i>PG</i>		
203	Halec Alphonse Benjamin Conseiller d'arrondissement		<i>PG</i>	<i>PG</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
204	Hamel Louis délégué Manosque		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
205	Henry Gabriel délégué Engles		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
206	Henry Lucien délégué Forcalquier		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
207	Heryès Léon Conseiller Général		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
208	Homorat André Député					
209	Homorat Charles délégué La Mure		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
210	Homorat Léon Conseiller Général		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
211	Hugues Antoine délégué Astoin		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
212	Hugues Benjamin délégué Vachères		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
213	Hugues Lucien délégué Caboire		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
214	Jcard Camille délégué Simiane		<i>CH</i>	<i>CH</i>		
215	Imbert Albert Conseiller Général		<i>CH</i>	<i>CH</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
216	Jambert Germain délégué Sisteron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
217	Jnard Amédée délégué Chénérilly		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
218	Joard François Conseiller Général					
219	Joard Jules délégué Auzet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
220	Joard Léon délégué Reillaume		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
221	Jacomet Louis délégué Castellet-en-Sausses		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
222	Jame Séraphin délégué La Bréole		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
223	James Alfred délégué Chaucon (Bte).		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
224	Jaubert Eugène Conseiller d'arrondissement					
225	Jaubert Henri Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
226	Jauffret J <sup>m</sup> B <sup>e</sup> délégué St-Laurent		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
227	Jean Victorin délégué Revert-du-Bion		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
228	Joly Antony Député					
229	Joselet Edouard délégué Noaillesougasse					
230	Jourdan Eugène Conseiller d'Arrondissement					
231	Jourdan François délégué Maison					
232	Jourdan Gustave délégué Digne					
233	Juliany Joseph délégué St Etienne					
234	Julien André délégué Les Amergues					
235	Julien Henri délégué Valsaints					
236	Lambert Louis délégué Barrosque					
237	Latil Alexandre délégué Château-Arnoux					
238	Latil Joseph délégué Cuvrel					
239	Laudric Baptistin délégué Mibles					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
240	Laugier Joseph délégué Beauvezex		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
241	Laugier Siffrein délégué Dauphin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
242	Laurent Ferdinand délégué Le Lauzet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
243	Lauthier Magloire délégué St. Maime		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
244	Lébre Louis délégué Valensole		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
245	Lébre Toussaint délégué Oraison		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
246	Mac - Adaras Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
247	Magaud Camille délégué St. Jurson		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
248	Magaud Hubert délégué Canaron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
249	Magaud Jean délégué La Robine		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
250	Magnan Ferdinand Conseiller d'Arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
251	Magnier Georges Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
252	Mallet Sixte, délégué Mallemoisson		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
253	Malon gn Bte Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
254	Manent Arthur délégué St-Jeanmet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
255	Manuel Desire Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
256	Manuel Eugène Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
257	Mariaud Eugène délégué Esclançon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
258	Marin Justin délégué Castellet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
259	Marron Pierre délégué Valernes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
260	Martel Joseph délégué Bayons		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
261	Martel Léon délégué Authou		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
262	Martel Louis délégué St-Julien		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
263	Martin Casimir délégué Reillanne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
264	Martin Cyprien délégué Seyne		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
265	Martin Cyrille délégué Villars-Brandis		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
266	Martin Joseph délégué Kiez		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
267	Martin Marius suppléant à Caire		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
268	Massebauf Pierre délégué Quinson		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
269	Massot Martial Conseiller général		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
270	Maurier Ernest délégué Gréoux		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
271	Maurel Auguste délégué les Dourbes		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
272	Maurel Emile délégué Enchartrayes		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
273	Maurel Jean Joseph Conseiller général		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
274	Maurel Paul délégué Manosque		<i>CM</i>	<i>CM</i>		
275	Maurin Remi délégué Revel		<i>CM</i>	<i>CM</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
276	Mégy André délégué Volonne					
277	Mégy Augustin délégué St-Michel					
278	Mégy Joseph délégué La Motte					
279	Meynier Joseph délégué Châteauneuf-Val-Saint-Donat					
280	Meyran Léon délégué Jauriers					
281	Michel Alphonse délégué Moave					
282	Michel Hyacinthe Laurier Conseiller d'Arrondissement					
283	Michel Joseph délégué Forcalquier					
284	Michel Marius délégué Sisteron					
285	Michel Michel délégué Montlaur					
286	Michel Moé délégué Entrepuies					
287	Michel Paul délégué Entrevaux					









La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de votants d'après la liste d'émargements *145*

Département des Basses-Alpes

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne *145*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU *28 Août 1910* (1<sup>er</sup> TOUR)  
(2<sup>e</sup> Bureau)

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12<sup>e</sup> colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX.
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
<i>Pruchier</i>											16
<i>Licard</i>											19
<i>Eyriès</i>											8
<i>Malon</i>											47
<i>Michel</i>											22
<i>Gastinel</i>											7
<i>Birribillos</i>											10
<i>Mac-adaral</i>											13
<i>Dr Aubert</i>											3
											145

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 2<sup>e</sup> bureau de vote.

Digne, le *28 août 1910*

Le Président,

Les Scrutateurs,

*E. Magnin*

*Sauter*  
*Malon*  
*Malon*







La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910 (2<sup>e</sup> TOUR)

(1<sup>er</sup> Bureau)

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nombre de votants d'après la liste d'émargements 143  
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 143

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12<sup>e</sup> colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX.	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Mul Cadarsas												6
Malon												50
Mibel												86
Mal												1

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 1<sup>er</sup> bureau de vote.

Digne, le 28 août 1910

Le Président,

Les Scrutateurs,

*[Signature]*

*[Signatures]*



La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910 (2<sup>e</sup> TOUR)  
(1<sup>er</sup> Bureau)

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nombre de votants d'après la liste d'émargements 143  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 142

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12<sup>e</sup> colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX.	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
Morand												0.
Kalou												50
Henri Michel												80
Yal												1

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du bureau de vote.

Digne, le 28 août 1910

Le Président,

Les Scrutateurs,

*Bonnafant*

*Frichoux* *Scrubert* *Pray*

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910 (2<sup>e</sup> TOUR)  
(3<sup>e</sup> Bureau)

Nombre de votants d'après la liste d'émargements 148

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 148

### FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12<sup>e</sup> colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTALS.	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
Macadamas												4
Malou												52
Henri Michel												87
Fruchin												1

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du bureau de vote.

Digne, le 28 août 1910  
Les Scrutateurs,

Le Président,  
*E. Magnier*

*L. Noire*  
*S. Bureau*

*Boutin*  
*B. Ricard*

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910

(2<sup>e</sup> TOUR)  
(1<sup>er</sup> Bureau)

Nombre de votants d'après la liste d'émargements 148

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 148

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12<sup>e</sup> colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX.	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<i>Mac Solanas</i>												4
<i>Malon</i>												50
<i>Henri Michel</i>												87
<i>Teucher</i>												1

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du <sup>1<sup>er</sup></sup> bureau de vote.

Digne, le 28 août 1910

Le Président,  
*J. Meynier*

Les Scrutateurs,  
*L. Morand*  
*Boutin*  
*P. Ricard*  
*Girard*

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910 (2<sup>e</sup> TOUR)  
(3<sup>e</sup> Bureau)

Nombre de votants d'après la liste d'émargements 126

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 126

### FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12<sup>e</sup> colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX.
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Michel											86
Maloy											33
Macabias											4
Franchés											2
Mme Aubergier											1

126

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du bureau de vote.

Digne, le 28 août 1910

Le Président,  
*Franchés*

Les Scrutateurs,  
*Macabias, Maloy, Michel, Aubergier*

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910

(2<sup>e</sup> TOUR)  
(3<sup>e</sup> Bureau)

Nombre de votants d'après la liste d'émargements 136

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 136

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12<sup>e</sup> colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX.
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Michel											86
Malon											33
Mandelmas											4
Franchier											2
Audouin											1

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 3<sup>e</sup> bureau de vote.

Digne, le 28 août 1910

Le Président,  
*Francis*

Les Scrutateurs,  
*Philippe*  
*Morvan*  
*Comarade*  
*Yvonne*

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.(N<sup>os</sup> 292 à 418 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 août 1910 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
292	Nègre Paul délégué Sisterton	Rolland Félix	C	C		titulaire décédé
293	Mévière Baptistin délégué Sisterton		C	C		
294	Mévière Justin délégué Valentole		C	C		
295	Mévière Lucien délégué Sparon de Verdor		C	C		
296	Nicolas Joseph délégué Archail		C	C		
297	Noat Eugène délégué Cierste		C	C		
298	Olivier Olivier délégué Saint Jacques		C	C		
299	Olivier Olivier délégué Mioland		C	C		
300	Pascal Célestin Conseiller d'arrondissement		C	C		
301	Pascal Hilarie délégué Lumane		C	<del>C</del>		
302	Pascal Thélon délégué Limons		C	C		
303	Paul Baptistin délégué Trévans		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
304	Paul François conseiller d'arrondissement		C	C		
305	Félicien Camille conseiller général		C	C		
306	Pellegrin J <sup>h</sup> Alexandre délégué armes		C	C		
307	Pellegrin Michel délégué monastiers		C	C		
308	Pellens Alphonse délégué Choard	Deloye Joseph	C	C		
309	Pellissier Albert Eugène conseiller d'arrondissement		C	C		
310	Pellissier Marin délégué Luis		C	C		
311	Pelloguin Edouard délégué monastiers		C	C		
312	Perchot Justin député					
313	Perrymond Théophile conseiller d'arrondissement		C	C		
314	Peyrotte Joseph délégué Balignac		C	C		
315	Pinoncelly Louise délégué Vendard		C	C		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
316	Pierridnard Eugène délégué Blieux					
317	Pinoncelly Jules délégué Chumanc					
318	Plaisant Antoine délégué Meyronnes					
319	Plane Joseph délégué Oraison					
320	Plesant Antoine délégué Barcelonnette					
321	Poental Paul délégué Cireste					
322	Port Bienvenu délégué Pierrevort					
323	Porte Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement					
324	Pourcin Adelin Hippolyte délégué Villomais					
325	Pourpre Auguste délégué Sainte Zulle					
326	Pourpre Louis délégué Lancel					
327	Proal Jules délégué Riez					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
328	Trumet Joseph conseiller général		C	C		
329	Tustel Armand conseiller général		C	C		
330	Raybaud Antoine délégué Saint Benoit		C	C		
331	Reboul Joseph délégué Courchons		C	C		
332	Rebuffel Roger délégué Feyroules		C	C		
333	Reinach Joseph Député		C	C		
334	Reybaud Nicolas conseiller d'arrondissement		C	C		
335	Reymond Hippolyte conseiller d'arrondissement		C	C		
336	Raymond Jean B <sup>te</sup> délégué Feyruis		C	C		
337	Reyraud Alexandre délégué Le Fugeret		C	C		
338	Reyraud Antoine conseiller d'arrondissement		C	C		
339	Reyraud Joachim délégué Lauroux		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
340	Reynaud Joseph délégué La Condamine		C	C		
341	Reynaud Léon délégué Clamensane		C	C		
342	Reynaud Théodore délégué Vigoyer		C	C		
343	Ricaud Bienvenu délégué Vall		C	C		
344	Richard Jules délégué St-Jérôme		C	C		
345	Richard Célestin délégué Vauvelle		C	C		
346	Richard Jules délégué Trads		C	C		
347	Richard Mathieu délégué Vithoc		C	C		
348	Richelmi Samien délégué Intervaux		C	C		
349	Richier Joseph délégué Barron de S <sup>on</sup>		C	C		
350	Rignol Marcelin Conseiller d'arrondissement		C	C		
351	Rippert Albert délégué Listeron		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
352	Rippert Louis Conseiller d'arrondissement		C	C		
353	Robert Alexandre délégué Larche		C	C		
354	Roche Xavier délégué Le Claret		C	C		
355	Rolland Charles Conseiller d'arrondissement		C	C		
356	Rolland Edouard délégué Melve		C	C		
357	Rolland Eli Conseiller d'arrondissement		C	C		
358	Rolland Philogène délégué Bayons		C	C		
359	Romieu Charles Conseiller Général		C	C		
360	Rougier Amédée délégué Seyne		C	C		
361	Rougon Firmin délégué Selomnes	Roybaud Jean	C	C		
362	Rougon Fabules délégué St Martin les Seyne		C	C		
363	Rouvier Ferdinand délégué Grimoult		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
364	Roux Adrien Conseiller Général		C	C		
365	Roux Joseph délégué Colmar		C	C		
366	Roux J <sup>h</sup> Bévine délégué Wudach		C	C		
367	Roux Marcelin délégué Frohame-Haute		C	C		
368	Roux Marin délégué Brad d'asse		C	C		
369	Roux Paul délégué Mézal	Sing-Emble	C	C		
370	Royere Hilarion Conseiller d'arrondissement		C	C		
371	Salvaqy Gratin délégué Signe		C	C		
372	Salve (de) Jean Conseiller Général		C	C		
373	Sappe Philippe délégué Montreuil		C	C		
374	Savin Jean délégué Les Mies		C	C		
375	Savornin Paul délégué Segne		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
376	Savoulland Emile délégué Onglet		C	C		
377	Sauvan François délégué Mécailles		C	C		
378	Sauvère François délégué Rougon		C	C		
379	Segond Joseph délégué Drais		C	C		
380	Seignon Victorin délégué Saumane		C	C		
381	Séné Calixte Prudent Conseiller Général		C	C		
382	Siard Alphonse délégué Augès		C	C		
383	Sicard Emile délégué Les Thuiles		C	C		
384	Sicard Martial délégué Foualques		C	C		
385	Sicard Paulin délégué Peyruis		C	C		
386	Signoret Eugène délégué Saint Paul		C	C		
387	Signoret Sébastien Conseiller Général		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
388	Silve Cyrus délégué Ligons		C	C		
389	Lisouberl Louis délégué Corbières		C	C		
390	Sola Paul délégué Ligne		C	C		
391	Spitaller 7 <sup>m</sup> B <sup>te</sup> délégué La Condamine		C	C		
392	Sube Henri délégué Revel St Martin		C	C		
393	Zanvède Désiré délégué Souls		C	C		
394	Zavan Fabien délégué Valarville		C	C		
395	Zaxil Antoine délégué Intrares		C	C		
396	Zetton Imile délégué Ligne		C	C		
397	Zhumon Joseph délégué Vobz		C	C		
398	Zouche Adolphe délégué Vaumeilh		C	C		
399	Zouche Désiré délégué Furriers		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
400	Zouche Jules délégué Belvaire		C	C		
401	Zoubouan Fleury délégué Albise		C	C		
402	Zouze Louis délégué Mirabeau		C	C		
403	Zrabaud Ferdinand délégué Ubraye		C	C		
404	Zrabuc Auguste délégué Lambert		C	C		
405	Zrievier Léon délégué St Vincent de B <sup>te</sup>		C	C		
406	Zrézenc Pierre délégué Château-arnoux		C	C		
407	Zron Bernard délégué Médan		C	C		
408	Zron Jean Baptiste délégué Revel		C	C		
409	Zruan Maurice délégué Pierrevet		C	C		
410	Zruin Henri délégué St Jeanne		C	C		
411	Zurrel Lion délégué Urtis		C	C		





ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent vingt sept* électeurs.

A *Digne*, le *27* août 1910.

Par *Le Préfet* Délégué du Préfet  
Le Secrétaire Général



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*126*  
*126*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

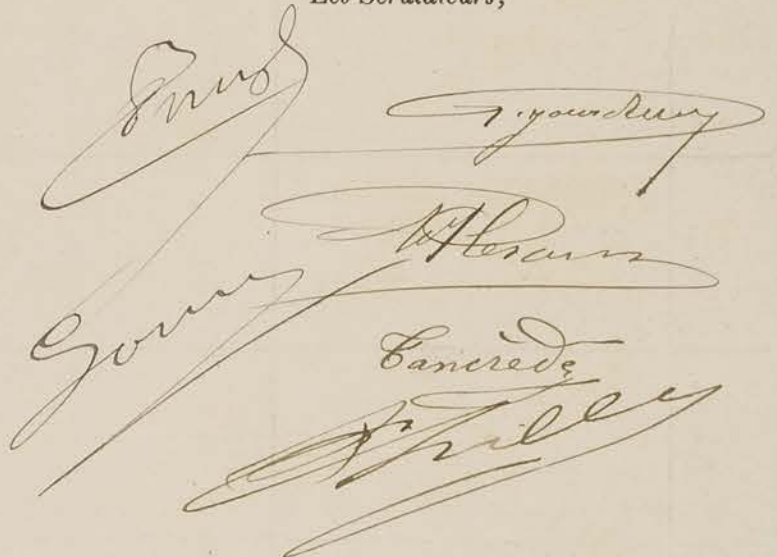
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



P.O.

C.118-5

Election Sénatoriale

du 28 août 1960

Basses alpes - M. Michel, élu

Monsieur le Président

5  
11

Du 5<sup>e</sup> Bureau du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

